

armor

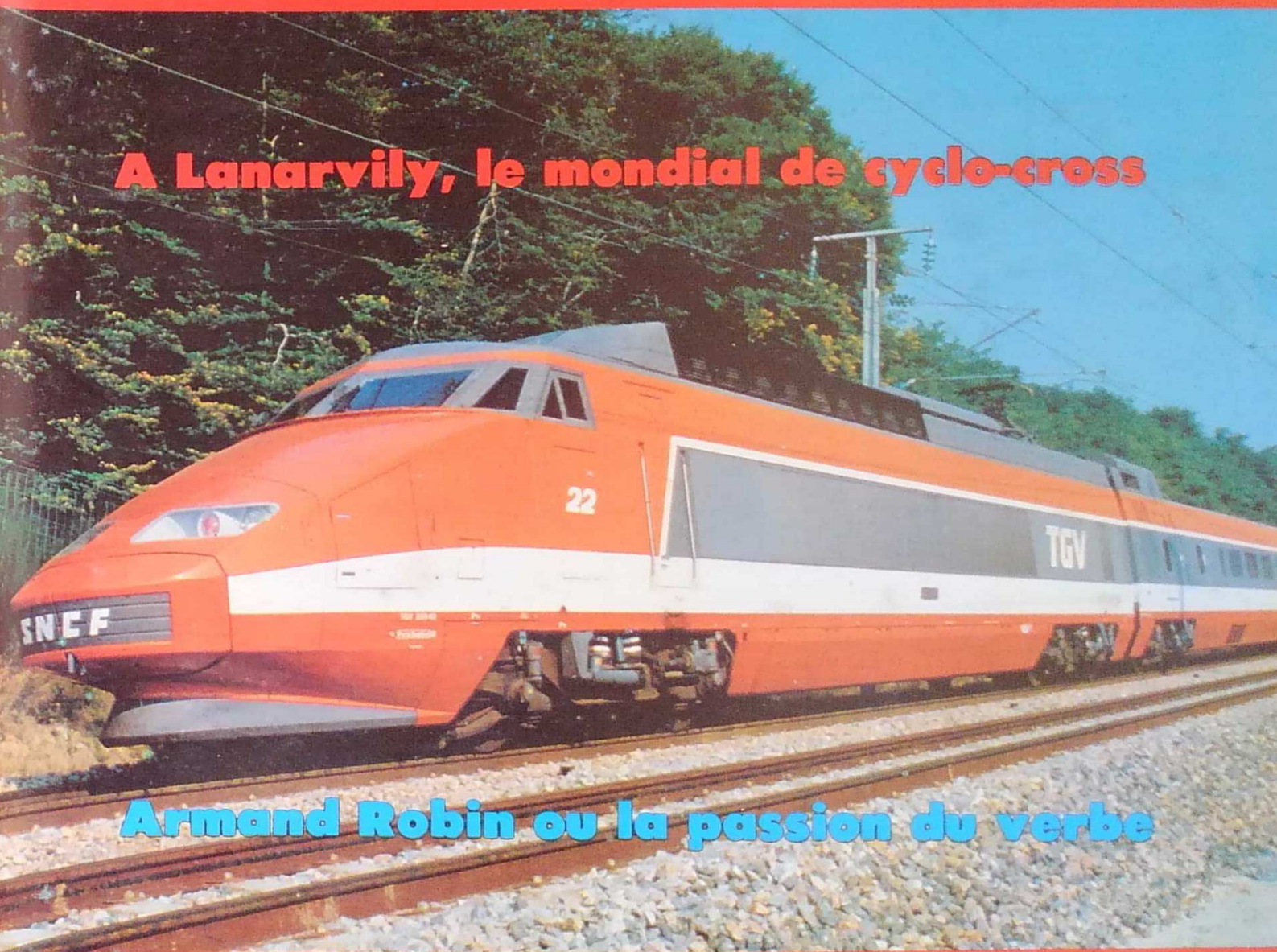
n° 145 magazine 8F

DOSSIER
mer et santé

TGV

**Le rail en pleine mutation :
la Bretagne à très grande vitesse**

A Lanarvily, le mondial de cyclo-cross



Armand Robin ou la passion du verbe

éditions
spéciales

LANNION

LE RHEU

**La cour européenne des droits
de l'homme**

Les batteries-fanfaires

Gwen Jegou : sculpter l'humour

Attention !
**LE PRIX DE
 L'ABONNEMENT
 PASSERA à
 93,60 F (90 F + T.V.A.)
 prochainement**
ABONNEZ-VOUS !

**BULLETIN
 D'ABONNEMENT**

7, rue St-Jacques - B.P. 123 - 22400 Lamballe
 M.
 Profession
 Adresse
 souscrit à un abonnement d'un an à
 «ARMOR magazine» à partir du mois de
 et verse 83,20 F (ordinaire) ou 200 F (souten) par
 - Chèque bancaire - chèque postal - virement au C.C.P. Armor 2691 - 70 Y Rennes
 * Rayer les mentions inutiles

Chaque mois
**armor
 magazine**

est le complément
 INDISPENSABLE
 de votre
 quotidien

L'AGENDA D'ARMOR

ISOLATION

**Els DEROCHE - ISOLATION
 VITRAGES ISOLANTS
 Z.I. CHATEAUBRIANT
 Tél. 81.12.98**

TRANSPORTS

ETS ORHAN
 20, rue L. Chateaux
 35100 ALENCON
 Tél. Rennes (09) 20 58 83 - 35 78 83
 TRAVAIL SOUS UN PAVILLON EN VILLE D'ARMOR

Ebenisterie

**CHRISTIAN
 BESRECHEL**
 Rénovation
 Reconstitution
 22400 LANDEHEN
 Tél. : (96) 31.24.11

OPTIQUE

UN NOM... UN STYLE...
**LUNETTES
 CELINE
 LE PROVOST**
 OPTICIENS
 6-10, rue de Budapest
 NANTES

VOYAGES

Francois MOAL
 Voyages d'Etudes - Milieu Sc.
 laire ou Agricole.
 Délégué : Comité d'Entreprises,
 Troisième Age.
 Résidence Tour d'Auvergne
 Champ de foire 29270 CARHAIX
 B.P. 213 - Tél. : 16 (98) 93.26.82

AMBULANCES

**AMBULANCES
 LANNIONNAISES**
 avec infirmière
 R. LABBEY
 8, allée des Brayères
 L'ANNION - Tél. 38.75.89

**ELUS DE
 BRETAGNE**

POUR VOS
 BULLETINS MUNICIPAUX,
 VOS
 REVUES CANTONALES

**FAITES TRAVAILLER UN
 EDITEUR DE BRETAGNE**

SOPEL - 7, rue Saint-Jacques
 B.P. 123 - 22400 LAMBALLE
 Tél. : (96) 31.20.37 +

LE LIVRE VII
 (septembre 1980 à août 1981)
**DE LA CHRONIQUE DES
 ASSEMBLÉES RÉGIONALES
 DE BRETAGNE**
 vient de paraître
 Franco - 15 F à Armor Magazine

★ M.J.C. ★ ECOLES ★ FOYERS
 ★ MAISONS DE RETRAITE
 ★ COLLECTIVITÉS
 ★ ORGANISATEURS DE SPECTACLES

Nous pouvons mettre (gratuitement) à
 votre disposition des numéros plurièmes
 d'ARMOR-MAGAZINE pour les salles de lec-
 ture, les festou-noz, les spectacles, etc.
 Il vous suffit de prendre contact avec notre
 secrétariat pour indiquer le nombre désiré et le
 jour où vous prendrez ces numéros

Chekenno evit ar Brezhoneg

**Crédit Mutuel
 de Bretagne**

LE SEUL A VOUS PROPOSER
 LE CHEQUIER EN BRETON

SOLIDAIRE!

Pour la première fois en France,
 17 hypermarchés se déclarent solidaires de leurs clients.

SOLIDAIRE DE VOTRE BUDGET.

Par des prix solidaires:
 Dans tous ses rayons, Rallye s'engage, en permanence,
 à un effort particulier sur les prix de produits d'usage
 courant.
 Le prix de ces produits ne sera en aucun cas supérieur
 au prix d'achat facturé + port + TVA.
 Ces produits seront signalés par un affichage spécial.

Par des prix plus bas:
 Rallye s'engage à vous proposer les prix les plus bas.
 Si vous trouvez moins cher ailleurs, dans un rayon de

30 km, sur des articles hors promotion, Rallye s'engage
 à aligner aussitôt ses prix, après vérification.

Par des prix garantis:

Rallye s'engage, lors de ses promotions annoncées par
 voie de presse ou prospectus, à commander en quantité
 suffisante pour répondre à la demande de ses clients,
 pendant toute la durée des promotions. Au cas où l'un
 de ces produits viendrait à manquer, Rallye proposerait,
 dans un délai d'un mois le même article ou un article
 équivalent au même prix.

SOLIDAIRE DE VOS EXIGENCES.

Par des produits rigoureusement sélectionnés:
 Rallye s'engage à vous proposer des produits de grandes
 marques et à sélectionner aussi des produits de qualité
 dans des marques de moindre notoriété.

Par des produits testés:
 Rallye s'engage à soumettre, régulièrement, au jugement
 de ses clients certains articles alimentaires nouveaux
 ou originaux.
 Ces articles seront testés par un panel de consommatrices.

Par l'échange ou la reprise des produits:
 Rallye s'engage sur simple présentation du ticket de caisse
 à échanger ou à reprendre les articles en bon état,
 à l'exception des disques, des articles retouchés ou, pour
 des raisons d'hygiène évidente, les sous-vêtements.
 Il vous sera établi un avoir valable dans tous les rayons
 du magasin.

Par les retouches gratuites:

Rallye s'engage à faire effectuer, gratuitement,
 par ses couturières toutes les retouches de longueur
 (bas de vêtements, bas de manches).

Par son "contrat de garantie solidaire":

Rallye s'engage à faire bénéficier tous ses clients des 15
 clauses de son "contrat de garantie solidaire" qui vous
 assure un SAV efficace par des techniciens qualifiés dans
 les rayons électroménager, radio/TV/HIFI, et jardinage.

Par l'écoute de ses clients:

Rallye s'engage à étudier et à répondre à toutes
 les remarques et suggestions soumises à "Madame
 Consommatrice" par courrier, par téléphone ou par
 la boîte à suggestions placée au bureau "Accueil
 et Information" de votre magasin.



**BREST · QUIMPER · LORIENT LANESTER · RENNES ST GRÉGOIRE
 LANNION · MORLAIX · ST BRIEUC**

Abonnez-vous à un tarif exceptionnel !
UNE PROMOTION DON VOUS DEVEZ PROFITER...

Depuis plusieurs mois déjà, nos confrères neufs-magazines l'EXPRESS, LE NOUVEL OBSERVATEUR, SPECTACLE DU MONDE, LE POINT, etc. ont augmenté leur prix de vente et leur prix d'abonnement... C'est justifié par la hausse du prix du papier, de la photographie, de l'impression, la diminution des recettes de publicité, la hausse des tarifs postaux... Pour le maintien de notre indépendance et pour l'équilibre de notre budget, nous devons, nous aussi, procéder à un relèvement de nos tarifs... le prix du numéro va être porté à 2 F (encore bien moins cher que de nombreux magazines) et celui de l'abonnement annuel (11 numéros) à 33,60 F (dont 3,60 F de TVA).

Nous sommes conscients de l'importance de l'effort financier que nous demandons à nos amis mais ceux-ci savent que, phénomène unique dans l'essai depuis 35 ans, Armor-magazine n'a dû sa réussite qu'à une gestion stricte, à la qualité de ses collaborateurs et de ses textes, à un refus de la facilité. Des dizaines et des dizaines de publications sont nées et ont péri, malgré les subventions qu'elles ont percues. Armor-magazine vit depuis 14 ans et se développe sans cesse, sans aucune aide, parce qu'il répond à une attente du public breton.

Acheter Armor-magazine dans les Maisons de la Presse, c'est bien, et nous savons que, dans celles-ci, nous comptons de nombreux amis. Malheureusement, pour nous comme pour la plupart des publications - hormis les vedettes - il ne nous revient qu'une partie infime du prix du numéro que vous y achetez. Abonnez-vous donc - vous recevez régulièrement votre Armor-magazine et votre souscription nous aide à améliorer votre revue.

LOIRE-ATLANTIQUE PAYS BRETON

"Je suis un Breton de souche par mes parents. Père de St Nazaire avec pour origine Mûr-de-Bretagne - St-Brieuc, plus purement nantaise. Des raisons professionnelles ont conduit mes parents à venir dans la région lyonnaise après la première guerre mondiale, mais le cœur est resté breton. Je dois vous dire aussi que je suis propriétaire d'une maison au Crosic où je vais au printemps et en juillet-août. C'est avec beaucoup de plaisir que j'achète et la attentivement Armor durant ces séjours. D'autre part, je soutiens votre action pour la reconnaissance de la Loire-Atlantique comme appartenant au Pays Breton. Il faut absolument que l'administration parisienne reconnaisse cet état de fait. Sinon pourquoi le Ministère de l'Équipement et du Logement oblige-t-il les propriétaires à construire les résidences dans le style breton, ce qui me convient ; j'ai dû au Crosic respecter les normes bretonnes pour l'obtention du permis de construire. Mes parents et ma famille résident en Loire-Atlantique et considèrent comme Bretons à part entière. Alors pourriez-vous lutter pour la sortie de cette dénomination ridicule que vous consacrez dans Armor "Pays de Loire". Malgré les administrations parisiennes, nous continuerons à dire BZH". P. LAUNAY, 20, bd Gambetta, 69400 Villefranche.

l'avenir de la Bretagne

journal national breton fédéraliste européen mensuel
 Abonnement ordinaire : 30 F de soutien à partir de 50 F
 B.P. 103 - 22001 St-Brieuc cedex
 C.C.P. Rennes 1132-86-J

LIZIRI DA ARMOR

LA PLACE DE LA LANGUE BRETONNE

"Je trouve votre magazine intéressant, tout en regrettant la place de plus en plus grande accordée aux "carnets spéciaux" locaux, aux dépens du culturel, notamment de la langue bretonne à laquelle il faudrait, tant le travail de sa restauration est pénible et nécessaire, accorder une mise en pages plus alléchante - caractères plus gros, illustration, etc. - Que vaudra la Bretagne si le breton disparaît, si le patrimoine le plus précieux ne bénéficie pas de la plus grande sollicitude de la part des Bretons, les plus conscients ? Je ne peux terminer sans vous signaler l'emprisonnement, pour raisons politiques bretonnes, de mon neveu, Bernard Corbel (et son camarade Hervé Kerrani) - deux ans de prison ferme tribunal permanent des forces armées - ils ont 26 ans - leur vie risqua d'être gravement perturbée, au-delà de toute prévision, pour une affaire de conscience". JOS CORBEL, Eder A, Font de l'Ange, 83400 Hyères.

LE RESTE DE VIEUX JACOBINS...

"Je vous offre mes vœux les plus sincères de Bonheurs mat. Je souhaite que vous passiez, pendant très longtemps, continuer à nous fournir, tous les mois, cette bonne matière de Bretagne, en breton et en français. Je considère que vous restez suffisamment "objectif" dans la mesure où vous défendez la Bretagne, quel que soit le pouvoir en place. La Gauche française a cela est indiscutable, apporte des réponses à nos problèmes. Elle a dissous le Cour de Sécurité de l'Etat, prévu le transfert de pouvoirs aux régions, décidé l'élection des conseillers régionaux au suffrage universel. Elle paraît moins décidée à reconnaître l'unité bretonne, la Bretagne intégrale que nous appelons de tous nos vœux. Il reste encore de vieux jacobins chez les socialistes. Nous devons en tenir compte et ne pas interrompre le combat. Il n'existe aucun argument valable qui puisse nous être opposé concernant la partition imposée par le régime de Vichy. A partir du statut spécial pour la Corse, il doit être possible d'exiger pour la Bretagne un statut identique". CHARLES COAT, 42, rue I.-B. Leroux, Parigné.

ARMOR-MAGAZINE ET L'EMIGRATION

"A toute l'équipe d'Armor-magazine je souhaite une bonne et heureuse continuation pour la vie de ce journal si bien conçu, si intéressant et permettant aux Bretons de Paris et de la région parisienne de se sentir moins loin de notre pays qu'ils ne le sont. La Bretagne malgré toutes les difficultés que nous font les gouvernements français. Sans Armor, on ne saurait rien ici de notre pays car on ne peut ni capter Radio Armorique ni les informations régionales à la télé sur la Bretagne, ni le peu d'émissions qui existe. Breizh O Vev, par exemple". MARIE BOSENNEC-DROUGARD, 29, rue L. Vailland, 95150 Taverny.

Après la démarque du C.U.A.B. à l'Élysée

Dans notre précédent numéro, nous avons publié un courrier concernant une démarque du Comité pour l'Unité administrative de la Bretagne à la Présidence de la République. A cet égard, mis en cause par un de nos correspondants, Luc Allain nous prie de préciser "qu'il n'a été averti, téléphoniquement, que la veille de cette démarque ; qu'il lui était donc matériellement impossible de contacter les membres du Comité d'administration de l'Association des cadres bretons dont, au demeurant, le président était absent de Paris, et que, par conséquent, il ne pouvait s'associer à la manifestation "que, afin d'éviter toute confusion, il avait téléphoné à l'Élysée pour préciser que son nom ne devait donc pas être retenu au nombre des participants". Il nous prie par ailleurs de signaler qu'il n'est pas jamais dissolus de l'objet même de l'intervention, nous joignant un article paru dans le bulletin de l'Association en octobre 1981 dans lequel il réclamait l'unité de nos cinq départements.

armor magazine

revue mensuelle fondée en 1969
 Directeur
YANN POLIVET

• Direction, rédaction, administration, publicité : 7, rue St-Jacques - B.P. 123 22400 Lamballe Tel. 31.20.37 +

• Editeur : SOPEL
 • N° ISSN International standard serial number) Fr 0044-8966-844-107735-X
 • N° CNPAP 47.307
 • N° SIRET 302296741 00018

• Comité éditorial
 Yann Polivet - Elane Deshayes (tourisme, loisirs, dossiers) - André-Georges Hamon (la Hér et les spectacles) - Yannick Pelletier (culture) - Anne-Edith Polivet (vie moderne)

• Secrétaire générale
 Thérèse Dupex

• Assistants de direction
 Ghyslaine Coisson

• Comptabilité
 Catherine Borel

• Rédaction
 Jean-Luc Aulnette, Robert Berthelier, Yann Braban, Jean-Claude, Alan-Morgan Chevillon, Erwan Le Cozic, Jean-Pierre Corbel, Jacques Creem, J.-E. Ewan, Danièle Fochtyer, Michel Gougan, Françoise Guichard, Pierre Hamon, Hervé Hubain, Marc Le Layec, Georges Leost, François Moll, Gilles Mon, Mylène, Klara Paket, Edith Plénois, Jos Philippe, Guy Poulain, Alan Rauber, Jacques Le Touzé, Daniel Tréhic, Marie-Cristine Tregaro.

• Publicité :
 Jean Bénas, Daniel Boudin, Roger Le Corre, Louis Yves Gullou, Pierre Hovyl, Claude Paquet, Jean-Claude Roussel, Simonne Roussel

• Abonnement d'un an : 83,20 francs (dont 3,20 francs de TVA)
 200 francs

• Abonnement par étranger : 114,40 francs (dont 4,40 francs de TVA)
 Abonnement par avion
 Ajouter le tarif postal en vigueur

• Changement d'adresse : 10 francs
 • C.C.P. Armor Magazine
 Rennes 2891.70.7

• Textes et publicités doivent nous parvenir impérativement au plus tard le 5 du mois précédant la parution.

• Armor-Magazine ne publie pas de communications. Une envoiage timbré doit être jointe à toute correspondance demandant une réponse.

• Les lettres signées s'engagent que leurs auteurs. La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des lettres qu'elle reçoit, sauf indication expressement formulée dans lesdites lettres.

• La publication d'extraits des articles est autorisée sous réserve de mention d'origine.

• Seules les personnes titulaires de la carte militante 1981 sont habilitées à recevoir des ordres de publicité et d'abonnement en faveur d'Armor Magazine.

• Tout document, commande ou engagement non validé par la signature du directeur d'Armor Magazine - gelée de la SOPEL, est réputé nul ou non avéré.

• Le bulletin d'abonnement est en page 52

• Diffusion : N.M.P.P.
 • Imprimeur : Saint-Michel, rue Rikumar, zone industrielle, Saint-Brieuc. Tel. 61.42.68
 • Diffusion : Rennes Quatre 28, rue du Champ Maréchal 35760 St-Gregoire. Tél. (99) 68.94.46
 • Dépôt légal : janvier 1982

• Renvoyez gratuitement le directeur de la publication : Yann Polivet.

Fevrier/C'hwevrer 1982
 N° 145 /146 année
 Prix : 8 francs

armor magazine

En couverture :
 Le TGX actuellement en construction
 entre Lyon et Paris

sommaire

POLITIQUE ★ ECONOMIE ★ VIE SOCIALE

Les élections cantonales de mars 82 6
 Yann Polivet - Edouard Olivro, un des hommes qui firent Armor-magazine 7
 Les assises de Bretagne-Europe 8
 Alain Givreau - 1791-1983... du département sous tutelle à la région émancipée 8
 "L'ultime appel" du F.L.N.B. 8
 Front progressiste breton 8
 Raymond Letertre : Saison extraordinaire... Pour gagner trois semaines 9
 Yann Faubert : Pays de Galles et Bretagne, deux systèmes qui s'opposent 12
 Naissance de "Coordination Bretagne 83" 12
 Pierre-Yves Heurtin : Le droit à la diversité 13
 La cour européenne des droits de l'homme 13
 Un président socialiste pour le Parlement européen - Piet Dankert 13
 M.C. Tregaro : Deux priorités pour la SNCF, développer les relations à l'intérieur, améliorer les liaisons avec l'extérieur (entretien avec Jérôme Marcellin) 14
 Le 3^e le renouveau de la population 15
 Festival de l'élevage à Quimper : La journée professionnelle du meuble belge 15
 La taxation des frais généraux : les PME inquiètes 16
 Yves Rocher dans le développement industriel de la Bretagne 16
 Etouard Leclerc sur tous les fronts 16
 Les PME et l'informatique 16
 Un salon Bretagne-énergie 16
 La mer, la santé et la beauté 17
 Goûmer : des précurseurs 20
 Elane Deshayes : Bilan et projets dans le Finistère 21
 Les Etats-Général de l'environnement 21
 A.E. Polivet : A Run Meno, les Compagnons missionnaires celtiques 24
 L'inauguration de la Délégation de Belgique pour le grand Ouest 50
 Daniel Tréhic : L'habettisme en Bretagne, terre de naissance et d'oubli 58
 Georges Leost : Poids, aérodynamisme et matériaux nouveaux dans l'automobile 59

ARTS ET CULTURES

La Loire-Atlantique, partie intégrante de la Bretagne depuis plus de 1000 ans 60
 Points de repère 61
 Yannick Pelletier : Armand Robin, revenir à l'âge du vrai langage 22
 Pour l'information en matière bretonne : Mikael Kozle : Erwan ar Moal, skrivagner ha den a feiz 23
 An Distro : pour le retour des enseignants émigrés 24
 Anne-Edith Polivet : Disques 24
 Un bennew nevez : da buzereskin brez-zonneg 24
 Yann Polivet : Les livres 25
 Hervé Hubain : E gwivriev an Tad gant An Tri Aotrou 25
 C'hwevrer e Breizh 26
 Jacques le Touzé : Le coup de force de Marguerite de Gilson 26
 Philippe Camty : Procès pour le Graal 26
 Yann Pelletier : Gwen Jegou, sculpteur l'honneur 27
 Garçon en Allemand 27
 Stéphane Mosan : Flux, reflux, reflets, transparences 28
 Calendrier des expositions 28
 Le salon d'expression photographique Nouvelles médailles 28
 Marie-Cristine Tregaro : Gérard Fayot, Breton amoureux de la pierre l'œuvre d'Hervé Morvan 29
 André-Georges Hamon : Un florilège de la chanson bretonne 30
 La traite du Ridor 30
 A.G. Hamon : Projecteurs sur la scène Guy Potevin : Les grandes heures de l'orgue à Nantes 31
 Karan Bobi 1982 31
 *Programmes 32
 Une fédération régionale des batteries fanfares 33
 Yves Le Quenven : Les Gras de Lannion 33
 Best carefour des pays celtiques 33
 Le festival de Nantes 52

ET AUSSI

Courier 4
 Parcs et jardins : préparer le printemps 5
 Itron 5
 Armor gastronomie 54
 Les championnats du monde de cyclo-cross à Lanarvily 58
 Sports 59
 Automobile 59
 Le premier rallye des femmes 60
 Stages 60
 Le carnet d'Armor 60
 Points de repère 61
 Le mystère du Menez Bré 61
 Tro Breiz 61
 Les notaires bretons vous proposent 62
 Petites annonces 62

LA MER, LA SANTE ET LA BEAUTE

★ Qu'est-ce que la thalassothérapie ? ★
 20 000 espèces d'algues ★ Comment faire une cure ★ La Bretagne leader de la thalassothérapie ★ Guemur : des précurseurs ★ La thalassothérapie et les sports (André Polhier, M.C. Tregaro) 17 à 20

éditions spéciales

LANNION

★ Pierre-Jagoret : des projets pour Lannion ★ Lannion et l'énergie ★ Du P.O.S. au plan de référence ★ Une nursery d'entreprises ★ La bataille des grandes surfaces ★ Un port de plaisance au Leguer ? ★ Lannion o'veant (interview de Jean-Louis Le Méh) ★ Les fêtes 82 ★ A l'office de tourisme, après le rove le vert ★ Run Meno 82 (Anne-Edith Polivet) 34 à 45



LE RHEU

★ Une commune avec une âme ★ Les écoles ★ Le jumelage Le Rheu-Gastbrum ★ Quels équipements ? 46 à 49



NANTES

★ L'inauguration de la délégation commerciale de Belgique ★ Pan Oues, c'est parti ! ★ Fevrier à la Maison de la Culture ★ Les Musées nantais ★ Le port autonome ★ A l'Opéra de Nantes ★ Le festival de Nantes ★ La vie à Reze 50 à 52

ARMOR GASTRONOMIE

★ La Chaudière, mar di-gras, la miséricorde et les crêpes ★ Nantes-gastronomie ★ Relais océan ★ Tables de mer ★ Les crêpiettes ★ Les bons produits 55 à 57

politique

Les élections cantonales de mars

COTES-DU-NORD

LES SORTANTS - Bégard: Noël Bernard - Belle-Isle-en-Terre: Jean Coanatic - Broons: Maurice Desjardis - Calac: Félix Lezour - Calvados: Bernard Lamare - Colindre: Yvon Renault - Dinan Est: René Bernot - Gouraer: Léon Lauvay - Guampamp: François Lazor - Lamballe: Sébastien Couvrel - Lannion: Pierre Jagoret - Lanvollon: Raymond Bozard - Lézardrieux: Jean-Yves Simon - Mordrac'h: Bernard Sôhier - Mor-de-Bretagne: Michèle Le Brun - Plancoët: Joseph Samson - Plénouf Val-André: Guillaume Guédo - Plouez: Louis Moré - Plouez: Francis Cadoual - Plougenast: M. Madeleine Diensch - Quintin: Emmanuel Le Jean - Saint-Brieuc Sud: Yves Le Fol - Tréguier: Yves Le Cozarnet - Uzel: Paul Pallardon.

Nombre des sortants se représentent: Félix Lezour, Bernard Lemarc, Yvon Renault, René Bernot, François Letrouer, Jean-Yves Simon, Bernard Sôhier, Sébastien Couvrel, etc. Deux abandons certains: Pierre Jagoret à Lannion (ou le P.S. présente Alain Gourou), et Marie-Madeleine Diensch (Plougenast). Deux jeunes députés socialistes entrent en lice: Jean-Yves Renault à Lamballe et Jean Gaubert qui a de fortes chances à Plancoët ou Joseph Samson ne se représente pas.

FINISTÈRE

LES SORTANTS - Brest III: Michel de Bennetot - Brest V: Joseph Gourmelon - Brest VII: Michel Briant - Brec: Pierre Nédélec - Châteaulin: Edouard Le Jeune - Châteaulin du Fau: Jean Hourmant - Douarnez: Guy Guernier - Huelgoat: Alphonse Perven - Landerneau: Théophile Le Borgne - Landivisiau: Yves Gaboch - Le Faou: Jean Grien - Lesnev: Etienne Airau - Morlaix: Jean-Jacques Cleac'h - Quessant: Jean-Yves Cozan - Plogastel-St-Germain: Armand Pavic - Ploudiry: Pierre Abeguel - Plougenast: René Le Nagard - Pont-Aven: Louis Orven - Quimper I: Marc Becam - Quimper II: Joseph Younou - Quimperlé: Louis Le Penec - Saint-Renan: André Cheminant - Scaër: Pierre Ficher - Sizun: François Poliveau - Taulé: Jean-Yves Corre.

Il y aura "front commun" en général pour les sortants de l'actuelle majorité bien qu'on parle d'une candidature à Landerneau du maire Félix Grall, mais il n'a guère de chances devant le populaire Théo Le Borgne. Parmi les probables: Renaik Roché (RPR) à Taulé; Marc Becam (RPR), Paul Magnan (PS), Pierre Kainero (PC) à Quimper I; Jos Younou (PS) et André Paubert (DS) à Quimper II; Jean Richard (PS) et Henri-Maurice Bernard à Pont-Aven (Jean Folgoas avait choisi le nouveau canton du Guilvinec).

ILLE-ET-VILAINE

LES SORTANTS - Arrondissement de Fougères: Antrain: Raymond Duval - Fougères Nord: Jean Madelain - St Aubin du Cormier: Jean Taillander. Arrondissement de Saint-Malo: Châteaulin: Bernard Cos - Dinard: Yvon Bourges - Dol: Jean Hamelin - Saint-Malo Nord: Christian Morvan - Tinténiac: Roger Nogues - Arrondissement de Redon: Guichen: Jacques Renault - Mauré: Ange Barre - Redon: Jean-Baptiste Leblanc - Arrondissement de Rennes: Argenteuil: Jean Bourdais - Châteaugiron: Pierre Le Trouit - Guerc'h: Emmanuel Pontais - Juncé: Maurice Drouot - Montauban: André Farmin - Montfort: Roger Beauvais - Mordelles: Jean Chater - Rennes III: Edmond Hervé - Rennes IV: Jacques Cressard - Rennes V: Jean-Michel Boucheron.

On a beaucoup parlé d'élections cantonales dans les colonnes du Conseil régional lors de la dernière session - nous y serons dans un mois et le résultat des quatre élections législatives partielles du 17 janvier ont littéralement dopé les hommes de l'opposition nationale qui, aujourd'hui, espèrent bien demeurer majoritaire au niveau régional. C'est que l'enjeu est plus important qu'il n'y paraît: en effet, si Raymond Marcelin dispose pour le moment d'une confortable marge de manœuvre au C.R., celle-ci se trouvera sans doute réduite par le vote dans les nouveaux cantons, à prédominance urbaine - et un changement de majorité au Conseil général du Finistère, modifiant la représentation de cette assemblée à Rennes, pourrait même faire passer la présidence du Conseil régional au parti socialiste, c'est-à-dire probablement à Charles Josselin. On n'en est pas encore là mais on peut être assuré que la campagne électorale aura une vigueur politique inhabituelle dans ce genre de consultation.

Nous présentons dans notre prochain numéro, un panorama complet des candidatures mais, aux indications déjà publiées précédemment, nous pouvons en apporter quelques autres.

AU JAMESON IRISH CLUB

Fondé par notre ami Pierre Jouannou, conseil général d'Irlande pour le sud-est de la France, le Jameson Irish Club a fêté son premier anniversaire au cours d'un brillant dîner. Sur notre photo, de g. à dr., le prince Ranier III de Monaco (dont les lointains ancêtres appartenaient à la noblesse bretonne), Pierre Jouannou, la promisee Graïe (d'origine irlandaise), Mme Pierre Jouannou.



Yann Polivet sur "France-Culture"

Le 28 janvier, Yann Polivet, directeur d'Armor-magazine, était, sur France-Culture, l'invité de l'émission de Simone Morly: "le temps au singulier". Il y a traité de trois thèmes principaux: le spiritualisme celtic face à l'offensive des sectes - les "pays", réalité humaine, réalité moderne - Bretagne-Europe - le sentiment européen des Bretons.

Par ailleurs, à Paris, lors d'un dîner avec Daniel Grandclément, nouveau rédacteur en chef du journal télévisé sur TF1, Yann Polivet a envisagé avec celui-ci la possibilité d'évoquer sur cette chaîne divers sujets propres à la Bretagne.

Rennes IX: Albert Renouf - Rennes X: Georges Canco - St-Méen le Grand: André Guillou - Vitry Est: Pierre Métaignères.

Edmond Hervé ne serait pas partant mais la plupart des sortants seront en piste, notamment à Redon. Jean-Baptiste Lefèvre, le fondateur du COCAPAR, qui est un des leaders les plus écoutes du Conseil régional - et à St-Malo où Christian Morvan retrouvera Louis Chopier qu'il avait battu l'an dernier lors d'une partielle. Autres partants: Hervé Kervella à Montfort et Charles de Marn à Dinard.

LOIRE-ATLANTIQUE

LES SORTANTS - Saint-Herblain: Jean-Marc Ayvaud - Vallet: André Barre - Saint-Gildas: Jean de Baudinière - Rezé: Michèle Charpentier - Nantes VI: Alain Chéreau - Saint-Mars la Jaille: Charles-Henri de Cousse-Brassac - Bouaye: Jacques Floch - Saint-Nicolas de Redon: Pierre Gouffault - Machecoul: Robert Girard - Nantes VIII: Guy Gouraux - Guérande: Olivier Guichard - Nantes II: Paul Guillard - Nozay: Jean Guyon - Châteaubriant: Xavier Huraud - Le Pellerin: Francis Lambourg - Saint-Julien de Louvaines: Raymond Le Bossé - Montoir: Jean-Nantes IV: Luc La Masne - Moadon: Etienne Lerat - Lège: Louis Marcotteau - Saint-Père-en-Retz: Louis Marlet - Ponchâteau: Yves Masnier - Le Croisic: Paul Morville - Ligné: Jean Robin - La Chapelle sur Erdre: Donatien de Sézannas - Nantes X: Marcelin Van Verbe.

Le PS a désigné tous ses candidats, notamment Martine Buron à Châteaubriant, Joseph Gihlot à Nozay, J.P. Lucas à St-Nicolas de Redon, René Olivier à Machecoul, Michèle Charpentier à Rezé, Maurice Fougaud à Orvault, Eva Gendreau à Nantes-2, Gérard Sallou à Nantes-6, Guy Gouraux à Nantes-8, André Timière à Guérande, Marie-Anne Diguet à St-Nazaire-centre. Onze candidats défendent les couleurs de l'UDB, entre autres Michel François à Nantes-4, Patrick Pellen à Nantes-6, le chanteur Gilles Servat à Nantes-8, J.Y. Guenneac à Montoir, Jean-Louis Jossie (des Tri Yann) à Orvault, Genevieve Baudry à St-Nazaire-centre. A Vallée, Robert Bouet affrontera Yves Laurent (PS) et Joël Bouleuenc (UDB), peut-être Michel Chiron. A Nantes sont annoncés le sénateur Guillard (2), Loïc Le Masne (UDE-44), André Bolo (RPR-84).

MORBIHAN

LES SORTANTS - Allaire: Joseph Rouxel - Auray: Pierre Orain - Baul: Jean Le Bec - Belz: Jean-François Le Formal - Cleguerac: Pierre Le Bris - Elven: Roger Michel - Le Faouët: Roland Duclos - La Gacilly: Alphonse Mersand - Grand-Champ: Célestin Blevin - Groix: Joseph Yvon - Guer: Joseph Coudray - Hennebont: Eugène Crepeau - Josselin: Yves du Halgouët - Lorient: Denise Court - Maestrot: Alain du Bois de Baudry - Mauron: Henri Thébaud - Le Palais: Christian Bonnet - Plouay: Yves Le Cabellier - Vannes Est: André Chazard.

Christian Bonnet se représente à Belle-Île. A Hennebont, Eugène Crepeau se retire au profit de Jean Le Borgne (PC). A Groix, Dominique Yvon serait candidat à la succession de son père. A Josselin, Josselin de Rohan se met sur les rangs mais on ne sait encore s'il sera en compétition avec Yves du Halgouët. A Guer, Jules Binard et Guévan Colleaux brigueront la succession de Joseph Coudray. En course également: Yves Rocher à Mauron, Guy de Kersabiec à Mauron.

EDOUARD OLLIVRO un des hommes qui firent Armor magazine

Au matin du 27 janvier, l'ankou est venu chercher Edouard Ollivro, victime d'une crise cardiaque.

Il était né le 27 février 1921 à Lannion où il commença une carrière d'enseignant qu'il poursuivit à Guampamp. Très attaché à la Bretagne, à sa langue, à sa culture, il ressentit rapidement le besoin d'entrer dans la vie publique pour servir celles-ci. C'est ainsi qu'il devenait conseiller municipal de Guampamp en 1959. Il était élu maire en 1961 et devait le demeurer jusqu'en mars 1977: il restait conseiller municipal mais, l'union de la gauche l'ayant largement emporté, François Leizour le remplaça à la tête de la ville.

Par ailleurs, candidat d'action régionale, porté par un grand courant qui amenait à ses réunions des hommes venus de toute la Bretagne, il battait Alain Le Guen le 12 mars 1967 et devenait député, mandat qu'il retrouvait le 11 mars 1973 mais qu'il devait abandonner le 19 mars 1978 à son vieil adversaire et ami François Leizour.

Pendant de nombreuses années, Edouard Ollivro fut un des animateurs de l'action bretonne: au CELIB dont il fut le vice-président, à la CODER et dans maints organismes. Au Palais-Bourbon, il fut président du groupe C.D.S.

Les 16 années passées à la direction de la ville de Guampamp auront profondément marqué celle-ci: c'est lui qui lança son essor, multipliant les démarches et les initiatives pour son décollage industriel, pour ses équipements, pour une vie sociale plus active. On lui doit le nouvel hôtel-de-ville installé dans un magnifique monument restauré avec art, qui est sans doute la plus belle mairie de Bretagne.

A la naissance d'Armor magazine

Pour notre part, nous avions une raison particulière d'aimer cet homme qui avait la double passion de son pays et de sa foi: il avait Marsan Duhamel et moi-même, il a été à l'origine d'Armor magazine. Pendant plusieurs mois, chaque semaine, nous nous réunissions tous trois pour préparer le lancement de cette revue dont nous voulions qu'elle soit, dans la Jérusalem mais aussi dans l'objectivité, dans la diversité de l'information et dans la



Un humaniste lucide et sensible

Cet homme du terroir était ouvert, avide, sur le monde: la même année, il nous donnait des textes remarquables: sur la nécessité d'une entente entre les Israéliens et les Palestiniens, sur la quête de la personnalité chez les jeunes de tous pays, sur la magie du verbe et les discours des chefs d'Etat, sur le combat pour la justice des Irlandais du nord, sur les minorités nationales en Chine ("L'Etat et Murchahall"). Car Edouard Ollivro était un humaniste à la plume chronique et sensible: que ce soit dans les chroniques qu'il donna à Armor magazine ou ailleurs, que ce soit dans son roman Picou fils de son père, petit chef d'œuvre de psychologie et d'humour rétro, s'exprimait une âme généreuse, attentive au désir profond de l'homme.

rigueur intellectuelle, au service de la Bretagne et des Bretons.

C'est lui qui avait écrit l'éditorial du premier numéro; il ne l'avait pas signé car il avait le sens de l'esprit d'équipe et ne voulait point accaparer sur son seul nom la philosophie de cette entreprise difficile que nous avions préparée ensemble dans les derniers mois de 1968 et à l'oree de 1969, après le grand choc d'idées de mai. Rappels quelques passages de cet éditorial: "Il y a sûrement place en Bretagne pour un mensuel. Quelque chose de simple, d'ouvert, de confiant. C'est toujours une aventure que de lancer un journal. Mais il est exact aussi que l'opinion bretonne veut un magazine". Et il précisait les objectifs que nous nous étions donnés: "Armor sera essentiellement breton. La Bretagne, c'est sa vocation en même temps que sa raison d'être. Il y a une âme bretonne à défendre, des intérêts bretons à promouvoir. Dans ce domaine, aucune compromission, pas plus qu'une stérile agressivité (...). Le Breton a encore la joie, la vraie, celle qui naît de l'équilibre entre l'homme et le milieu pour lequel il est fait... Armor essaiera de combattre pour les valeurs humaines et de contribuer au bonheur des Bretons". Ces lignes paraissaient en mars 1969.

Depuis quelques années, il était moins présent dans l'action: séquelles de la maladie, lassitude, besoin de méditer? Lui seul le savait. Au fond de lui-même espérait-il que le feu se ranimerait, que le temps reviendrait de l'engagement? A soixante ans, une belle tranche de vie aurait dû rester disponible pour lui permettre de parfaire son œuvre, peut-être au plan littéraire car il écrivait beaucoup. Hélas! le destin en a décidé autrement et, une fois de plus, il a obéi à Dieu. Entrer et re-va-hag e varia e Done, a écrit notre poète Yann Ber Calloc'h... Oui, sous heureux, Edouard. Kenavo.



par YANN POLIVET

1791-1983... Du département sous tutelle à LA REGION EMANCIPEE

Le découpage départemental effectué par l'Assemblée Constituante en 1791 répondait à un souci de surveillance du territoire : la gendarmerie à cheval pouvait alors, à partir du chef-lieu, gagner n'importe quel point du département entre le lever et le coucher du soleil. A force d'exister le département finissait par prendre une consistance. On affirmait alors solennellement le principe intangible que le département était un cadre polyvalent placé sous l'autorité d'un représentant du gouvernement à compétence générale, le préfet. Cependant les faits conduisaient à la multiplication des échelons interdépartementaux.

De nombreuses raisons avaient conduit chaque administration à créer son propre découpage auquel ses représentants trouvaient ensuite une vertu propre à résister à tout changement. Un tel enchevêtrement, inconnue pour les administrés obligés de s'adresser à des chefs-lieux différents selon le problème à régler, allait favoriser le choix d'une autre organisation territoriale.

1955 : NAISSANCE DES CIRCRIPTIONS REGIONALES

La décision fut prise en 1955, de créer des circcriptions régionales. Une délimitation de ces circcriptions mit deux écoles en présence. La première voulait calquer cette délimitation sur le souci de faire coïncider la géographie administrative avec la géographie économique. Le nombre des grandes villes étant réduit, la France

aurait été découpée alors en une dizaine de régions au maximum.

La seconde ne voulait pas calquer cette délimitation sur des calculs économiques mais s'inspirer des communautés de pensées, d'habitudes et de souvenirs.

Au cours des débats, les intervenants ont mis l'accent sur les nombreuses initiatives prises durant l'année écoulée par *Bretagne-Europe* dans maints domaines : relations avec le Parlement européen et les divers organismes de la Communauté, contacts inter-régionaux, film de la TV allemande, colloque de St Vincent, table ronde fédéraliste, etc.

A l'issue des travaux, télévisés par FR3, ont été élus ou reélus au comité directeur : Jean Mougin, le général Pierre Vallière, Hervé Le Borgne, Michel Barré, Jean Cevar, Fauch Keraval, Yann Polivet, Michel Dervaux, Jean Monroy, Armel Galic, René Morvan, Hervé Hubon, Alain Raudé, Hervé Boucher, Marc Le Layec. Le bureau sera formé en février.

Ces régions devaient, au fil des ans, prendre une signification politique.

L'OBSESSION DE L'UNITÉ NATIONALE

La loi du 5 juillet 1972 permit d'indiquer clairement les structures et les compétences de cet établissement public régional. L'idée d'un exécutif élu, je cite "avait été repoussé par crainte d'engager les régions dans une voie dangereuse pour l'unité nationale". Inutile de rappeler tous les problèmes que connaissent et connaissent encore, de ce fait, les Bretons ainsi que d'autres peuples à la personnalité affirmée.

1983 : LA RÉGION MAJEURE

En 1983, une fois élu le conseil régional, la région sera érigée en collectivité territoriale de la République. Le conseil sera responsable du développement économique et social et sera chargé d'élaborer un plan régional dans le cadre du plan national.

Le préfet exercera les responsabilités de l'exécutif et appliquera les décisions du conseil général. Désormais ce rôle incombe au Président du conseil général qui proposera et exécutera les délibérations du conseil, dont le budget, et qui sera le chef des services créés par le département pour l'exercice de ses compétences. Le commissaire de la République n'interviendra plus dans l'action éducative, dans l'exercice de l'action judiciaire, dans les attributions spécifiques des agents chargés des recettes et des dépenses publiques, dans les actions de l'inspection du travail. Dans tous les autres domaines l'autorité du commissaire de la République sur les services de l'Etat dans le département sera nettement renforcée.

RESTONS VIGILANTS

La date du transfert de l'exécutif départemental se fera le 26 mars 1982, après les élections cantonales du 14 et 21 mars. Sur ces projets et sur ces actions restons vigilants car certains motifs répondent à plusieurs définitions. Choisissez des conseillers généraux qui aiment la Bretagne et par conséquent veulent la conserver en et individuelle. L'administration fera tout pour s'opposer à l'accroissement des pouvoirs des conseillers généraux qui aiment la Bretagne et qui ont la volonté commune de le faire. La lutte n'est jamais inutiles car les adultes de demain sont les enfants d'aujourd'hui.

ALAIN GRIVEAU

Les assises de Bretagne-Europe

Le mouvement *Bretagne-Europe* a tenu ses assises annuelles à l'hôtel de ville de Lorient où il a reçu la visite du maire, Yves Ropers, et du député socialiste Didier Chouat, venus lui apporter leurs encouragements à la mission de sensibilisation à l'idée européenne qu'il s'est donnée.

Au cours des débats, les intervenants ont mis l'accent sur les nombreuses initiatives prises durant l'année écoulée par *Bretagne-Europe* dans maints domaines : relations avec le Parlement européen et les divers organismes de la Communauté, contacts inter-régionaux, film de la TV allemande, colloque de St Vincent, table ronde fédéraliste, etc.

A l'issue des travaux, télévisés par FR3, ont été élus ou reélus au comité directeur : Jean Mougin, le général Pierre Vallière, Hervé Le Borgne, Michel Barré, Jean Cevar, Fauch Keraval, Yann Polivet, Michel Dervaux, Jean Monroy, Armel Galic, René Morvan, Hervé Hubon, Alain Raudé, Hervé Boucher, Marc Le Layec. Le bureau sera formé en février.

★ **BRETAGNE-EUROPE** publie désormais sous ce titre, un bulletin d'information qui, dans un premier temps, sera trimestriel. Le n° 3 (Abonnement d'un an : 10 F (B.P. 95, 2240 Lamballe).

LE FRONT CULTUREL CONTRE LE TRIBUNAL DES FORCES ARMÉES

Dans une motion, le Front Culturel Progressiste Breton (regroupant le PS, le PSU, l'Union Démocratique Bretonne, *Ar Falz*, Skol an Emsav, le Sgen-CFDT, le SNI 56, le SNET-CGT, le SNI-CGT, le SFRT-CGT de FR3 Bretagne, les Amis du parler gallo et Radio-Télé-Bretonne) demande que l'on donne le droit à chacun d'utiliser la langue bretonne en toutes circonstances, dans sa vie privée et publique. Aussi le FCPB s'élève-t-il contre l'attitude des juges du Tribunal permanent des forces armées de Rennes au cours du procès de Hervé Kerran et Bernard Korbé, condamnés à deux années d'emprisonnement pour avoir refusé d'effectuer leur service national, à qui ils ont nié le droit de s'exprimer en breton "étant donné leur capacité de s'exprimer en français". Le FCPB demande la dissolution sans délai des PPA, juridiction d'exception, la cassation du procès de Korbé et Kerran, leur mise en liberté et le réexamen de leur situation.

ET INQUIET SUR UNE ENQUÊTE DU RECTOIRAT

se félicite de voir le nouveau Recteur d'Académie engager une vaste procédure de consultation avant d'élaborer un rapport sur les langues, cultures et civilisation de Bretagne (qui sera adressé en février au Ministre de l'Éducation) mais il dénonce le danger de voir réalisée précipitamment et sans sensibilisation préalable une enquête sur les besoins des élèves. "En effet, il faut cesser de faire semblant d'évaluer la demande, tous les élèves de Bretagne devant recevoir un enseignement tant sur la langue que sur la culture et la civilisation bretonnes, tant en Haute qu'en Basse Bretagne".

Le F.C.P.B. est d'autant plus sceptique sur les résultats de cette enquête que l'administration mise en place sous l'ancien régime n'a pas changé d'attitude.

Sekretourzh : Skol an Emsav, 16, stradae Paul Boross, 29000 Kemper.

POUR VOS BULLETINS MUNICIPALUX, UN EDITEUR BRETON : SOPEL - B.P. 123 - LAMBALLE

SESSION EXTRAORDINAIRE

Pour gagner trois semaines

Il n'y a pas eu d'élection de président à la première séance extraordinaire du *Conseil Régional* (CR), il ne devait pas y en avoir à la première séance ordinaire (1), mais au dernier moment les événements l'ont imposé. La loi sur la décentralisation devant être en effet promulguée le 27 janvier ; or un recours au conseil constitutionnel va la retarder d'environ 2 mois. Le ministre de l'Intérieur ne peut alors demander aux régions de retarder les élections du président et de leurs bureaux au-delà du 15 avril, c'est-à-dire au moment où était prévu le transfert de l'exécutif régional du préfet au président de CR. La passation des pouvoirs pour les départements est fixée au 26 mars.

Le 1^{er} février Raymond Marcellin devra donc se soumettre au suffrage des conseillers. Les délais impératifs d'impression nous obligent à reporter à la prochaine chronique le compte rendu de cette élection.

Recevant les présidents de CR à l'Élysée le 5 janvier le Président de la République a fait allusion à cet "accroissement de compétence et d'autorité" (5). Ouvrant une session du Conseil Général du Morbihan ce jour là, Raymond Marcellin était absent.

EN CINQ POINTS

Par contre, il a été bien présent le 22 janvier à 17 heures à l'Hôtel Maigrion, bien qu'il aurait pu trouver prétexte à bouder l'invitation du Premier Ministre. C'est en effet, par la presse du 14 janvier que le président du CR de Bretagne a connu la date de cette rencontre promise par Pierre Mauroy à Rennes, le 26 octobre dernier (2).

La veille, le 13 janvier, le Premier Ministre avait reçu 13 parlementaires socialistes bretons, et c'est dans le compte-rendu de cette entrevue qu'apparut la date tant attendue : le 19 Raymond Marcellin n'a rien dit publiquement, il a seulement relevé au fil des débats quelques points qu'il soulignerait dans ses propos.

Cinq points ont été clairement définis avec la délégation socialiste : le *désencastrement* avec le plan routier breton et l'électrification ferroviaire ; la situation des secteurs du *bâtiment* et *des travaux publics* après l'abandon du projet de centrale nucléaire à Plogoff ; l'*agriculture* notamment quant à l'hydraulique, au remembrement, aux aides pour réduire les coûts ; l'*énergie* nécessaire au développement de la région, une centrale au charbon devant être préférable à une centrale nucléaire refusée par les socialistes ; enfin l'*électricité*, vue tant sous l'angle des entreprises que de la recherche.

Ces cinq points ont évidemment été abordés par Raymond Marcellin accompagné du président du *Comité Economique et Social* (CES), René de Foucaud, et des conseillers régionaux présidents des conseils généraux Charles Josselin, François Le Douarec, Louis Orvoen. Avec le Préfet de Région, deux ministres bretons participèrent à la rencontre aux côtés du Premier Ministre : Edmond Hervé et Louis Le Penec.

Le 26 janvier René de Foucaud a donné un compte-rendu de cette mission à son assemblée. Télécommunications (groupe de travail interministériel), télématique (création d'un studio de télévision numérique), électronique (maison à Rennes, aides aux PMI en micro-

électronique), action à Fougères et Redon (centre de la bibliothèque nationale), relance du bâtiment et des travaux publics, activités agricoles (remembrement, drainage), Bretagne Centrale, Mer (ballées près de Quessant, huîtres plates, institut du poisson), éducation, tourisme (village de Plovan), culture (un après Charte), autant de thèmes abordés à côté du gros dossier : le *DÉSENCASTREMENT*.

NON à une centrale nucléaire avant 1986, NON à 400 millions pour le Plan Routier en 1982 (prévision seulement en 1983), TOLLE face aux propositions gouvernementales pour le Plan Ferroviaire : "la Région est mise en demeure de le financer directement par prélèvement sur le Plan Routier ou indirectement par le désarmement des correctifs tarifaires".

Au total donc, la délégation est repartie déçue, n'ayant seulement obtenu "que les points les plus importants sont négociables à nouveau". Le 1^{er} février le président du CR, Raymond Marcellin, devait faire à son tour un compte rendu sur un ton un peu différent et avec d'autres accents sur certaines perspectives d'avenir. Nous en reparlerons.

89 Chronique des institutions régionales **Raymond Letertre** 1975 - 1978 - 1982

Il fallait bien s'y attendre, la majorité régionale a maintenu ses positions vis-à-vis d'une centrale nucléaire en Bretagne, la majorité nationale a pris le contre-pied. Le vote a consacré les positions politiques plus que les appréciations techniques.

Par 36 voix pour, 26 contre et 2 abstentions, les conseillers réunis en séance extraordinaire sur l'énergie le 19 janvier ont adopté un texte qui se termine on ne peut plus clairement par ces mots : "le Conseil Régional attend avec impatience que le gouvernement propose à l'avis de l'Établissement Public Régional (EPR) la création d'une centrale nucléaire, en précisant la puissance, le lieu d'implantation et la date prévisible du début des travaux".

Nucléaire ou pas, tel était le dilemme. Et comme les positions étaient déjà parfaitement connues avant la session, en suite logique des votes du 18 mars 1975 et du 18 septembre 1978 (3), il était inutile d'ouvrir même la séance ; cela avait été nettement dit à la fin de la session extraordinaire du CES du 3 octobre dernier (4) : cela fut dit sans plus d'ambages à la fin de celle du 19 janvier. Les débats n'en durèrent pas moins quatre heures.

Les conseillers avaient pour point de départ l'excellente synthèse remise déjà au CES. En trois mois et demi cependant de nouvelles directives avaient été publiées par le gouvernement et le préfet avait joint en introduction une circulaire conjointe du Ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire et du Ministre de l'Énergie, datée du 17 décembre.

Deux jours plus tôt, le Premier Ministre avait souligné : "l'énergie est une compétence que les régions doivent assumer dès à présent". Précisément, la circulaire avait pour objet "l'organisation des débats énergétiques régionaux, préparation des plans énergétiques régionaux", horizon 1990.

Pour suivre les directives, il aurait fallu que soient constitués avant le débat du 19, un

"Groupe de pilotage" et une "Agence régionale de l'énergie". L'Association "Bretagne-Energie" existe, c'est déjà quelque chose. Mais des structures ? pensaient tout haut des conseillers. Toutefois la commission du Plan du CR suggère de mettre en place "un groupe de travail associant CES et CR qui, après audition d'experts, proposerait un projet de plan énergétique pour la Bretagne établi en cohérence avec le programme national", et ce serait ce groupe qui estimerait l'intérêt ou non de la création d'une "agence régionale de l'énergie".

L'OURSIN ET LE MILLE PATTES

Rapporteur de la commission, Michel Benoitton en avait présenté la conclusion : "Plogoff étant écarté, seule s'ouvre la possibilité pour notre région d'une candidature d'accueil d'une centrale thermique de deux fois 600 M W, dont la production annuelle assurerait l'équivalent de la consommation 1981, soit 7,3 milliards de KWH. Sous réserve qu'une telle construction n'écarte en aucune façon notre région des projets de centrales nucléaires et d'usines nucléométriques prévues au plan 1984-1988".

Le choix du site de la centrale au charbon près d'un port, soit Lorient, soit Brest, pourrait se faire dans les deux ans, et sa construction commencer en 1984.

Après des interventions sur la diversification des sources d'énergie par Cédésin Bévin, Jean Roussel et Louis Le Roux, Georges Lombard lança le pavé dans la mare : "le rapport de M. Benoitton ne me convient pas à cause de ma fierté de Breton. La Région et le département du Finistère ont déjà pris position, et ce ne fut pas facile. On nous demande de recommencer, ce n'est pas acceptable ! L'Etat se désengage et nous souffre de demander une centrale au charbon, c'est une comédie !".

"Ma fierté de Breton n'est nullement choquée", répliqua Ronan Le Prohon. "Il y a eu le 10 mai, la Bretagne n'a pas été humiliée !". "Il y a eu aussi le dimanche 17 janvier et ses quatre législatures partielles favorables à l'opposition", compléta Georges Lombard.

Avec piquant, Guy Guernaur reprit le thème : "la région s'est prononcée, le Gouvernement a cessé sa décision ; qu'il fasse une proposition à son tour ; il a un oursin dans la main, ce n'est pas l'EPR qui le lui enlèvera !". Charles Josselin s'efforça de se faire comprendre d'abord par la fable du mille pattes et de la chouette, puis en argumentant : "avant, l'on nous demandait de choisir entre 4 sites, aujourd'hui le débat est autrement plus large, l'on nous demande d'envisager les moyens pour assurer notre indépendance énergétique".

"Il existe un lien étroit entre énergie et emploi, exposa posément Pierre Méhaignerie, il appartient à une partie de cette assemblée, je dis bien à une partie, d'assurer cette cohérence. Si les énergies de substitution sont électoralement valables, les décisions sont plus dures quand on a le pouvoir", et de ou à la biomasse : "celle-ci est valable dans les régions à forte production végétale, or nous développons des productions animales, et à juste titre car ce sont elles qui créent l'emploi".

Pierre Jagoret fit valoir le poids des économies et d'annonça son expérience de maire de Lanton. Jean Giovannelli minimisa les effets polluants d'une centrale au charbon, sur lesquels Georges Lombard s'était appuyé. Jean Hourmant rappela comment il était présent au démarrage de la centrale nucléaire de Brennilis «elle a creé de l'emploi!». Jean-Baptiste Lelièvre prit parti en faveur du rapport de Michel de Bennetot.

Arrivant à la fin Raymond Marcellin demanda à Jean-Charles Cavallé de lire l'amendement présenté par 16 conseillers de l'opposition nationale. «C'est en réalité un contre-rapport plutôt qu'un amendement, fit remarquer à juste titre Jean-Yves Le Drian, il y a là un parfum de revanche de Plogoff!». «En tout cas, lança Jean Hourmant ce n'est pas un parfum de rose!».

Les choses étaient nettes pour Félix Leyzour: «Il y a d'un côté le rapport qui envisage l'avenir énergétique, d'un autre, côté un amendement qui est un règlement de compte avec le gouvernement, un acte de défiance!». Les communistes ne pouvaient donc l'accepter.

En final, le rapport de Michel de Bennetot, RPR applaudit par le PS et le PC, ne recut qu'un «doux acte» de Raymond Marcellin, et l'amendement fut donc adopté par 34 contre 26, y compris les pouvoirs. Michel de Bennetot n'ayant pas ses collègues à l'abstention que Jean-Baptiste Lelièvre.

COMPARER... AVEC PROCEDURE

Comme prévu (1), après une réunion de trois commissions la veille, le bureau du CES s'est réuni le 11 janvier afin d'émettre un avis sur «l'Utilisation des crédits de l'Etat en 1982», et permettre ainsi au CR de valablement délibérer le 13 janvier.

Pour être très attentif à ce «que le CES conserve l'intégralité de ses pouvoirs», le président René de Foucaud a fait preuve de souplesse. «l'urgence a conduit à ne pas respecter la lettre la procédure habituelle, la situation économique de la Bretagne nécessite une injection particulièrement rapide de crédits». A l'unanimité des 20 membres présents, le bureau a accepté la procédure retenue.

Pour la plupart des programmes des treize ministères présentes en ce début d'année, les dotations ne sont en fait connues qu'à environ 80 %, il est donc délicat de faire des comparaisons d'une année sur l'autre. D'autre part des dotations ponctuelles gonflent les crédits certaines années, par exemple ceux de la cité judiciaire de Rennes au titre du Ministère de la Justice, ceux de la cathédrale de Brest dans les investissements portuaires du Ministère de la Mer, des départements recouverts plus une année, moins une autre, selon que l'on y construit un hôpital, ou un lycée.

Le document du préfet met cependant en vis-à-vis les 329,3 millions de francs de 1981 et les 366,9 millions de 1982, soit une augmentation de 17,5 % qui atteint + 25 % en excluant, c'est logique, la dotation exceptionnelle en faveur de la cité judiciaire de Rennes.

Pour comparer vraiment, les commissions du CES ont traduit toutes les francs courants en francs constants ; de cette épreuve ressortent en authentique croissance, les crédits de la Culture + 20 %, de la Santé + 28,7 % et de l'Éducation + 44,2 %, la comparaison en francs courants donnait respectivement : 34,9 %, 42,7 % et 58,1 %.

Le compte rendu du CES a repris une remar-

que d'Alain de Gouxville qui tout en se réjouissant de ces augmentations avait dit sa perplexité : «Il n'est pas évident que les priorités décidées par la Région aient été retenues par les pouvoirs publics. Les baisses pour l'agriculture, le désenclavement, les transports, témoignent que les aspirations régionales n'ont pas été intégralement prises en compte».

Le bureau du CES a par ailleurs regretté que «contrairement à l'habitude, aucune information ne figure dans le rapport du préfet sur les crédits de première catégorie», ceux qui sont directement gérés par les ministères. Il a donc demandé «qu'une présentation des crédits d'intérêt national soit faite lors de la session ordinaire du CES», donc le 26 janvier.

ROUTE - PEAU DE CHAGRIN

Au CR, dans son rapport de présentation générale, Jean-Baptiste Lelièvre a pour sa part demandé «que soit communiqué l'enveloppe pour la Bretagne de la dotation globale de fonctionnement», car l'effet de cette dotation sur les possibilités d'investissement des collectivités locales n'est pas neutre».

Abordant lui aussi les crédits de première catégorie, au nom de sa commission, il a lancé l'assemblée dans une discussion serrée au sujet de la route St-Malo - Nantes : «Le financement de la RN 137 ne devrais pas se faire, à partir de 1983, sur l'enveloppe du PLAN ROUTIER BRETON (PRB), la réalisation de ce plan accuse déjà un retard suffisant. Le financement devra se faire sur crédits spécifiques».

«Lesquels ?» interrogea, inquiet, Yvon Bourges, il serait très dangereux de retirer cette route du PRB, votre proposition est tout à fait réaliste !».

«Puisque la dotation annuelle du PRB reste à 350 millions, plaïda Jean-Baptiste Lelièvre, cela veut dire qu'il y aura 14 % de travaux en moins, soit l'érosion monétaire de 1981. La route St-Malo - Nantes pourrait être prise en charge dans le vaste programme de la ROUTE DES ESTUAIRES, mise en projet depuis déjà plusieurs années. Ce transfert permettrait de reporter les crédits, ainsi libérés sur d'autres tronçons du PRB».

«Pour réfléchir», déclara Félix Leyzour, il faudrait d'abord connaître la répartition des crédits du PRB sur les diverses sections. Il serait également nécessaire que soient bien précisés les délais annuels et les programmes annuels, afin que les communes et les départements puissent harmoniser leurs interventions avec le PRB».

Marcel Daumay incita à la prudence : «tant que nous ne serons pas assurés de ce que fera l'Etat, ne décidons rien qui retarderait des réalisations du PRB d'un an ou deux». Michel Comtat proposa une rédaction plus nuancée à Jean-Baptiste Lelièvre. Charles Josselin était plus ou moins d'accord car «chacun n'a pas la même conception du PRB». Il suggéra «que le CR soit invité, lors de la prochaine session ordinaire de février, à donner un avis sur les crédits du PRB et à définir les priorités».

Le président du CR rappela pour sa part qu'il avait réclamé une dotation de 400 millions à Pierre Mauroy lors de son passage à Rennes le 28 octobre (2). «Il n'existe une réserve ministérielle, précisa Raymond Marcellin, au cours de la rencontre du 22 janvier, je demandai au Premier ministre d'y puiser 50 millions afin de compléter la dotation du PRB».

Claude Saunier n'en revenait pas : «qu'est-ce que c'est cette réserve ministérielle ?». Personne n'en sut davantage.

PROCEDURE REGIONALISEE POUR L'AMENAGEMENT RURAL

S'assurant de l'AGRICULTURE, les crédits de la SBAFER (société bretonne d'aménagement foncier et d'établissement rural) passent d'un chapitre investissement à un chapitre fonctionnement ; ces crédits concernent en effet les actes juridiques et non les acquisitions proprement dites. Le bureau du CES a reçu l'assurance que «la baisse des crédits correspond aux besoins prévisibles».

«Ces crédits sont insuffisants», protesta Joseph Briand au CR. «Ils doivent faire l'objet d'une nouvelle demande le 22 à Maitignon, insista Jean Gaubert, afin de réduire les files d'attente!».

La diminution des taux de subvention de l'hydraulique agricole, de 40 à 30 %, amènera les collectivités à une intervention renforcée. Pour le drainage, les taux tombent de 15 à 10 %, l'administration estime que cela ne devrait quand même pas décourager les agriculteurs, car le drainage accroît de façon considérable la productivité de l'hectare.

L'EPRI d'ajouter 1 million de subvention (1) aux 4,9 de l'Etat pour ces opérations. Le rapporteur du CR, Jacques de Menou, avait précisé : «il ne s'agit pas bien entendu de transformer des marais en terres cultivables, mais de permettre l'allongement de la période de culture sur des terrains actuellement exploités». Marcel Daumay completa : «et d'abaisser les coûts de production».

Au chapitre concernant les forêts, Michel Comtat souligna l'absence de la forêt de Fougères «au regard des efforts sont entrepris, y compris pour l'accueil des touristes».

Aux dotations du Ministère de l'Agriculture viendront s'ajouter les crédits 1982 du FIDAR (fonds interministériel de développement et d'aménagement rural) qui seront mis en oeuvre sur la base de contrats conclus entre l'Etat et les régions. Dans une lettre du 30 décembre, le Ministre Edith Cresson et le Ministre d'Etat Michel Rocard, Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire, l'ont annoncé au président Raymond Marcellin : «les décisions de choix des opérations et d'affectation des crédits qui étaient prises jusqu'à présent par un Comité interministériel, à l'exception des contrats de pays dont la procédure était déjà régionalisée, seront arrêtés désormais et dès 1982 sous VOTRE responsabilité».

«Nous demandons au préfet de la région Bretagne, poursuit la lettre commune des deux ministres, et au commissaire à l'aménagement de l'Ouest, de veiller à ce que ce nouveau partage des responsabilités n'introduise pas de retards dans la mise en place des crédits qui seraient préjudiciables à la poursuite de certains programmes pluriannuels».

La conclusion de contrats pluriannuels entre les Régions et l'Etat prendra toute son ampleur dans le cadre du Plan 1984-1988.

DETACHEMENT DE FONDS

Alors que le CES ne relevait rien au sujet de l'enseignement agricole, la commission du CR «s'est interrogée sur le fait que les crédits de l'enseignement privé n'aient pas été communiqués».

C'est que ce n'est que par téléphone souligna Joseph Briand que la dotation a été connue : «elle passe de 2,1 à 2,8 millions, tant mieux, car c'est l'enseignement agricole privé qui a fait en Bretagne une agriculture dynamique. Mais il faut demeurer vigilant car les crédits de fonctionnement sont en baisse. La réunion de Pontivy en fin d'année a montré que la population concernée savait se mobiliser!».

Sylvain Loquillard réclama «que l'EPRI dispose d'un état sur la situation en Bretagne de l'enseignement agricole privé et public». Le préfet prit tout de suite bonne note de la demande.

«Non ! l'enseignement agricole privé n'est pas négligé, voulut corriger Bernard Poignant, les crédits de fonctionnement augmentent de 78 %». Pierre Méhaignerie protesta immédiatement, et sa démonstration ne trouva aucune réplique. «en réalité, l'actuel gouvernement ne fait qu'inscrire en 1982, des crédits non utilisés de 1981, et de plus en opérant un véritable détournement de fonds ! il affecte au fonctionnement, des crédits réservés à permettre l'ajournement de certains établissements, condition de survie pour eux. Je dis fermement l'iniquité que cette façon de faire soulève à juste titre».

«Ce qui est atteint», commenta Guy Guerneur, ce n'est pas quelque obscurantisme religieux, c'est l'avenir de l'agriculture française. A service égal, aide égale, il est malhonnête de confisquer ces crédits sous prétexte qu'ils n'ont pas été consommés».

Didier Chouat tint à rappeler que «les soucis de l'enseignement privé renouent à plusieurs années, il faudrait aller vers un système contractuel». «Nationalisation !» lança Marcel Daumay. «Pas du tout !» répliqua l'intervenant. Mais pour Pierre Méhaignerie «la thèse de Didier Chouat était inacceptable».

Le débat fut clos sur cette remarque de Jean GIOVANNELLI, reconnaissant implicitement le bien fondé des observations : «il faudrait aussi s'inquiéter des insuffisances de crédits en faveur de l'enseignement public!».

SANS ATTENDRE LA CARTE SCOLAIRE

Suit, par ordre alphabétique, le ministère de la CULTURE, avec 21 % en francs constants, donc en volume de réalisations, ses crédits sont les bienvenus. En complément, et pour la première fois en 1982, une dotation encore non précisée, sera allouée à la région dans le cadre du Fonds spécial de développement culturel.

Le préfet annonça au CR qu'une réunion de travail était prévue avec «les affaires culturelles», pour examiner ces dotations.

Dans son rapport général Jean-Baptiste Lelièvre a toutefois noté que «cet effet aurait été encore plus significatif si la dotation de la Bretagne avait progressé dans les mêmes termes que le budget de ce ministère au niveau national».

Didier Chouat souligna que les petites entreprises devaient être mieux informées des «possibilités qu'elles ont d'intervenir dans les travaux de réfection des monuments : un type d'ajournement existe depuis 1979».

Au titre du ministère de l'ECONOMIE ET DES FINANCES, en baisse, ne figurent que des opérations cadastrales.

C'est le ministère de l'EDUCATION qui investit donc en Bretagne, des crédits en hausse record : 117,25 millions au lieu de 74,15 l'an passé. Les 44 millions de mieux vont aux constructions scolaires du second degré. Depuis plusieurs années en effet l'évolution démographique appelle ces nouveaux collèges : comme l'académie de Rouen ou de Grenoble, l'académie de Rennes connaît un accroissement de sa population scolaire.

D'autre part des bâtiments vétustes ou des classes préfabriquées doivent être remplacés.

Pour la première fois sans doute depuis longtemps, les assemblées publiques de l'EPRI ne verront pas arriver les délégations de Saint-

Renan, de Rennes, de Quimperlé ou Plozeau.

Il reste que les mouvements entre villes et campagnes, entre enseignement public et privé aussi, apportent des données à ne pas oublier. Claude Guénillet aurait voulu que l'avis du CES ne soit donné «qu'après la détermination définitive de la carte scolaire régionale, dont l'achèvement était prévu pour septembre 1981».

Mais cette exigence aurait causé du retard dans les programmes. Claude Guénillet s'est contenté de s'abstenir, et le bureau du CES a voté «avis favorable». Le comité de la carte scolaire devait se réunir quelques jours plus tard, le 15 janvier, et un gros dossier était distribué aux membres du CES le 21 janvier, à la séance d'ouverture de session.

Serge Huber souligna l'intérêt de cette carte scolaire «encore en attente». Pierre Le Treut espéra que «des dotations complémentaires viendraient en cours d'année en faveur des maternelles et des classes primaires». Une étude demandée devrait en effet faire apparaître les besoins selon l'évolution de la natalité et les mouvements de population. Le préfet s'est engagé pour cette étude, en faisant comprendre que, pour qu'elle soit sérieuse, il fallait lui accorder un certain temps !

Outre cette dotation, l'Etat participera à «la mise en oeuvre d'un programme contractuel avec l'EPRI sur la base d'une participation équivalente portant sur quatre opérations concernant des aménagements d'ateliers en faveur de l'enseignement technique». Dans son rapport le préfet précisait «à hauteur de 2 millions de francs».

Informé plus rapidement, Raymond Marcellin a pu écrire au préfet : «Il me semble pas que vos services aient eu connaissance du chiffre de 3 millions, au lieu de 2 ! si l'EPRI décide d'apporter 3 millions à l'enseignement technique, l'Etat en fera autant. Ainsi donc, un membre du Gouvernement ne répugne pas à s'adresser directement au président du CR, avant d'écrire au préfet de Région ; cela corrige un peu la désinvolture de Maitignon».

HANDICAPES HANDICAPES

Les opérations de protection des lieux habités contre l'action des rivières auraient nécessité 3,35 millions de subvention ; le ministère de l'ENVIRONNEMENT n'en accorda que pour 450 000 francs !

En tres faible progression globalement, la dotation du ministère de l'INTERIEUR et de la décentralisation est cependant importante (+ 21 %) pour les réseaux et services urbains (eau-assainissement).

La cité judiciaire de Rennes étant inaugurée, le Ministère de la JUSTICE augmente les crédits affectés à d'autres opérations, notamment celle prioritaire du Centre d'Orientation et d'Action éducative (éducation surveillée) de Vannes.

Ports de commerce, ports de pêche, ports concédés recevront la même chose que l'an passé en francs courants ; c'est-à-dire que le Ministère de la MER impose une baisse en volume de 13,4 %. L'essentiel ira à une priorité régionale : le bassin Jacques Cartier de Saint-Malo, dont l'Etat assure le tiers des travaux.

Les équipements réalisés par le Ministère de la Santé et de la Solidarité Nationale favorisent particulièrement l'action en faveur des enfants handicapés, la construction et l'équipement de crèches, la rénovation et l'équipement de foyers de jeunes travailleurs.

Toutefois le bureau du CES estime que le coût des crèches apparaît comme particulièrement élevé. Il regrette d'autre part la baisse des crédits accordés aux établissements pour handicapés adultes. Seuls le CAT (centre d'aide par le travail) de Loudéac bénéficie de 2 millions, et le foyer de Dinan de 280 000 francs alors qu'il y a des dossiers prêts à aller. Avec Yvonne Sauvet, le CR s'est associé à la remarque du CES.

TEMPS LIBRE, jeunesse et sports, tourisme, sous un seul Ministère, ces actions variées reçoivent relativement peu. Parmi les dotations «avec directive d'emploi», les 500 000 francs réservés à l'opération «Points d'accueil jeunes» lancée dans le Finistère, ont fait demander des précisions par le CES.

PRESTATION EN NATURE

L'avis favorable du CES pour les dotations du Ministère des TRANSPORTS a été également assorti de deux observations. Tout d'abord sous forme de souhait : «que les études routières soient, dans toute la mesure du possible, effectuées par des bureaux d'études bretonnes».

Puis sous forme de protestations : «la mise à la disposition du gnie de l'an, en ce qui concerne les programmes d'équipement des aérodromes, exclut la possibilité de passer des marchés avec les entreprises régionales». Trois jours plus tard, le 14 janvier, la Fédération régionale des travaux publics de Bretagne reprend de façon plus nette le grief dans un communiqué : «300 millions de travaux recensés prêts à démarrer et non programmés pour absence de financement, pourraient s'ajouter à ceux prévus au budget 1982... Seul l'engagement immédiat de ces travaux permettrait d'arrêter, les compressions d'effets, à CONDITION que ces travaux soient confiés à des entreprises, et non à des services de l'Etat, comme cela est prévu, par exemple, pour les terrassements de l'aérodrome de Saint-Breuc».

Dans son rapport, le préfet avait apporté une réponse anticipée : «aucune dotation n'est inscrite pour les aérodromes n'appartenant pas à l'Etat. Cependant l'aéroport de Saint-Breuc-Armor qui relève de ce chapitre, bénéficiera d'une prestation en nature, des équipes spécialisées des bases aériennes (engins de terrassement) qui peut être évaluée à 4,8 millions de francs».

Etant donné la baisse importante des crédits au titre du Ministère du TRAVAIL, le préfet est conduit à ne proposer qu'une opération à Morlaix pour la formation des adultes. Mais en annexe il rappelle en chiffres les attentes des centres de Lorient, Auray et Brest.

REFUSER LA TROMPERIE

Dernier dans l'ordre alphabétique, le Ministère de l'Urbanisme et du Logement réunit particulièrement l'attention des deux assemblées. Jean Rhou, rapporteur au CR, reprendra que c'est surtout de ce ministère avec celui des Transports, que les entreprises du bâtiment et des travaux publics attendent le travail, et c'est précisément pour accélérer le lancement des opérations qu'avait lieu cette session extraordinaire (6).

Trop d'entreprises n'ont que de très faibles carnets de commandes et en plus elles ont des difficultés de trésorerie. L'un des leurs, Jean Hourmant, l'a été, preuve à l'appui, 30 millions de paiements en retard dans le seul Finistère !

Parmi les aides à la pierre, les prêts localisés (PLA) augmentent de 58,3 % pour le premier semestre, et la volume des prêts d'accession à la propriété (PAP) de 47,4 % pour la même période. Il y aura sûrement d'importants montants au second trimestre : la région Bretagne est en effet, avec l'île de France et Rhône-Alpes, l'une des plus fortes consommatrices de ces crédits ; or ce qui n'a pas été consommé dans d'autres régions est redistribué aux régions dimendrées.

Mais, car il y a un mais, l'encadrement du crédit ne permet pas aux banques de financer les prêts principaux et complémentaires liés à l'épargne-logement. "Il y a tropénié à l'égard du candidat à la construction" estime le CES qui renouvelle ses vœux de 1981, restés sans réponse.

D'autre part les prêts conventionnés (PC) restent très onéreux : "seule une clientèle aisée peut alors compléter un PAP", souligne Jacques de Menou au CR, d'ou une demande plus importante pour les PLA, ce qui devrait modifier profondément les programmes HLM.

Charles Josselin reconut les obstacles dressés par l'encadrement du crédit, mais "dans l'avenir, le CR pourra intervenir avec des moyens accrus". Précisément, le CES propose "la possibilité juridique pour l'institution régionale, d'intervenir en matière de bonification d'intérêt de prêts à l'habitat, notamment en ce qui concerne la tranche de revenus intermédiaires entre les conditions du PAP et les possibilités du prêt conventionné", c'est-à-dire pour les revenus compris entre 10 000 et 19 000 F par mois, qui sont normaux en Bretagne.

Pour étudier tout cela, le CES a proposé le 11 janvier la création d'un groupe de travail *MAR CES*, le CR en a accepté le principe dans sa séance du 19 janvier.

RAYMOND LETERTRE

(1) Chronique n° 88 *Armor-magazine* janvier 1982. (2) Chronique n° 87, décembre 1981. (3) Chronique n° 15, mai 1975, *droit de défendre ses énergies*. Chronique n° 52, octobre 1978. *Plogoff* par 22 contre 24. (4) Chronique n° 86, novembre 1981, la *clé d'un plan, l'énergie*. (5) Un rapport de dernière minute a, en ce sens, été distribué aux membres du CES au début de leur session le 21 janvier. Son intitulé est explicite : "consultation des régions sur le nouveau régime des aides au développement régional". Les réponses devront être adressées au Ministre de l'Aménagement du Territoire pour le 28 février, avant que ne se prononce la Communauté Economique Européenne, consultation qui conditionne l'entrée en vigueur du nouveau régime d'aide. (6) Le 18 février les Fédérations régionales procéderont des programmes immédiats, avec le Préfet de Région, le maître pour le bâtiment. l'après-midi pour les travaux publics.

Naissance de "Coordination Bretagne 83"

Les responsables d'un certain nombre d'organisations politiques et culturelles bretonnes ont tenu une réunion de travail pour faire le point sur l'état de la Bretagne aujourd'hui, sur les divers aspects de la réforme électorale en cours et sur les perspectives à court et moyen terme. Ils ont adopté à son issue la déclaration suivante :

"Les représentants des organisations bretonnes réunies à Lodez, le 16 janvier 1982, reprenant les acquis de la rencontre de Lorient le 6 septembre 1981, se sont engagés à poursuivre leur effort de coordination en vue de l'obtention d'un Statut particulier pour la Bretagne (à 5 départements). Au terme d'une analyse de la

situation actuelle, les participants, faisant référence aux promesses pré-électorales de la nouvelle majorité, ont mis l'accent sur le risque d'un durcissement des positions bretonnes au cas où les espoirs placés dans la réforme seraient une fois de plus déçus. D'autre part, afin d'examiner les possibilités de réalisation de ces vœux, ils ont pris le nom de "Coordination Bretagne 83".

(Contact courrier : B.P. 95, 22400 Lannhél. Contact téléphone : 16 98 07.04.42.)

Pays de Galles et Bretagne : deux systèmes qui s'opposent

par YANN FOUERÉ

C'est devenu un lieu commun de répéter qu'il n'y aura pas de liberté réelle possible au sein de l'Etat français tant que ce dernier, qu'il soit socialiste ou non, n'aura pas renoncé à l'extrême centralisation du pouvoir dans tous les domaines. La pire conséquence de cette dernière est peut-être le conditionnement de l'intelligence, de la pensée et du raisonnement qu'elle entraîne. Elle a rendu nombreux de citoyens incapables de s'évader de schémas idéologiques et psychologiques pré-fabriqués.

Je songeais particulièrement à ce phénomène en étudiant les travaux et les publications de certaines Universités britanniques dans le domaine de l'Histoire, notamment ceux de l'Université du

UN JUGEMENT DE KENNETH O. MORGAN

"... Alors que l'édification nationale dans un pays comme la France s'était délibérément tournée pour renforcer la centralisation et effacer les identités particulières des Gascons, des Provençaux, des Bretons et des autres, au Pays de Galles, l'enseignement public servait à promouvoir la diversité et, au moins dans une certaine mesure, à renforcer et à enrichir le sens d'une conscience publique locale et nationale." — Kenneth O. Morgan, in "Rebirth of a Nation", page 105.

Pays de Galles, et en les comparant avec ceux, à vrai dire assez rares, qui sont issus de nos universités françaises de Bretagne. L'avantage n'est certes pas aux secondes. Alors que des rangs des chercheurs, des professeurs et des étudiants des premiers surgissent des œuvres solides et originales, riches de pensée et dégagées d'idées préconçues, celles issues des secondes dépendent rarement le stade d'honnêtes méthodes de maîtrise ou le conformisme de la pensée se dissimule le plus souvent sous une accumulation de détails secondaires. Aux premiers l'analyse et la synthèse, au mépris des idées dominantes ou des pouvoirs du moment, aux seconds de simples exposés descriptifs qui cherchent à insérer dans les courants de pensée conçus et dominés par des écoles de pensée parisiennes.

Alors que, venant après un ouvrage qui a présenté l'œuvre de Saunders Lewis, fondateur du nationalisme gallois moderne (1), les Presses de l'Université de Galles ont entrepris de publier une nouvelle et monumentale Histoire du Pays de Galles, les travaux historiques issus des uni-

versités de Bretagne ne semblent rien avoir apporté d'original et d'important depuis La Borderie et Durelle de St Sauveur ; rien, dans tous les cas, qui puisse approcher le niveau des Historiens de Bretagne dues à la plume de ces derniers.

Le premier des six volumes qui composeront cette "History of Wales", ouvrage massif de près de 800 pages dont l'auteur est Kenneth O. Morgan, professeur à l'Université d'Oxford, porte le titre suggestif et approprié de "La renaissance d'une nation 1880-1980" (2). Alors que les titres de la Bretagne au rang de nation sont encore plus évidents que ceux du Pays de Galles, lequels de nos professeurs et de nos universitaires oseraient consacrer un ouvrage objectif, rédigé sans préjugé politique et sans faire appel à des idéologies politiques préconçues, à l'œuvre d'Orléans, l'un des fondateurs du nationalisme breton moderne, que son dernier ouvrage "Le Mythe de l'Hexagone" (3) place pourtant au premier rang de la pensée historique et politique de son temps ?

Par rapport à leurs contemporains du Pays de Galles, nos historiens et nos chercheurs bretons semblent avoir le souffle court et l'inspiration limitée. Il est vrai, me dira-t-on, qu'il est beaucoup plus dangereux d'être un "non-conformiste de la pensée" en France qu'en Grande-Bretagne, vis-à-vis des pouvoirs de toute nature qui gouvernent l'Etat. De là peut-être aussi, parmi les Bretons, le nombre, disproportionné par comparaison, de ceux qui s'occupent de la "défense et de l'illustration" de la langue bretonne, activité qui ne présente guère de risques sur le plan politique, alors que l'illustration de l'histoire d'une nation, aujourd'hui soumise et interdite, peut beaucoup plus facilement mener à des confrontations avec les mythes qui, après avoir provoqué "l'invention" de la France, permettent aujourd'hui à son Etat de prolonger sa dictature intellectuelle sur les citoyens.

A la décharge de nos compatriotes, il faut certes dire aussi que si les Universités de Grande-Bretagne sont parfaitement libres et autonomes dans leurs moyens financiers, le choix de leurs programmes et de leurs professeurs, les Universités de Bretagne ne le sont point et que l'Etat, sur elles, tient à prolonger son emprise. C'est pourquoi l'un des éléments essentiels de "l'autonomie interne" qu'il nous faut conquérir doit être de décentraliser, sur le plan breton, la direction, l'administration, les programmes et les services de l'enseignement, pour les faire échapper ainsi à la main-mise de Paris et leur permettre de s'administrer et de s'organiser eux-mêmes librement. Dans une démocratie véritable ce n'est pas l'Etat qui doit organiser et diriger l'enseignement. Il lui suffit d'assurer son financement et de le coordonner ; et, pour ce faire, des pouvoirs régionaux peuvent avantageusement le remplacer. A quand la suppression du ministère parisien centralisé de l'Éducation Nationale ?

YANN FOUERÉ

(1) "Presenting Saunders Lewis", University of Wales Press, ed. Cardiff. (2) "Rebirth of a Nation", University of Wales Press, ed. Cardiff. (3) "Le Mythe de l'Hexagone" par Olier Mordrel, Jean Picollet, ed. Paris.

LE DROIT A LA DIVERSITE

Quand le peuple de Rennes recevait en 1609 "nobles, bourgeois, manans et habitants de la ville de Rennes, le pouvoir et la faculté de lever un sol pour poir de vin creux hors le pais, et 3 deniers pour poir de cilre creux dans ledit pais, vendu en détail et débité dans ladite ville, forbourg et chasteleins de Rennes, pour aider à la construction d'un Pallais royal en ladite ville pour tenir nostre cour de Parlement", c'est le peuple de Rennes, et à travers lui, la Bretagne tout entière qui payait la construction de ce Palais et de ce jour acquiesçait le droit d'être et et pour toujours pleinement chez lui.

La Cour européenne des Droits de l'Homme : son organisation et son fonctionnement

La Cour européenne des Droits de l'Homme a été instituée par la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales afin d'assurer le respect des obligations résultant de celle-ci pour les Etats contractants. Elle se compose d'un nombre de juges égal à celui des Etats membres du Conseil de l'Europe (vingt et un à l'heure actuelle) et ne peut comprendre plus d'un ressortissant d'un même Etat.

Les juges sont élus par l'Assemblée consultative, pour neuf ans, sur une liste de personnes présentée par les Membres du Conseil de l'Europe. Rééligibles, ils siègent à titre individuel et jouissent d'une indépendance complète dans l'accomplissement de leurs fonctions.

La Cour élit son président et son vice-président. Assistée par un greffe qui relève de son autorité directe, elle élit elle-même son greffier et son greffier adjoint après avoir consulté le secrétaire général du Conseil de l'Europe ; celui-ci nomme les autres agents du greffe avec l'accord du président ou du greffier.

La compétence contentieuse de la Cour s'étend à toutes les affaires concernant l'interprétation et l'application de la Convention.

Toute affaire soumise à la Cour a nécessairement pour origine une requête introduite par un Etat ou par une personne physique, une organisation non gouvernementale ou un groupe de particuliers devant un autre organe, la Commission européenne des Droits de l'Homme. La Commission commence par contrôler la recevabilité de la requête. Si elle retient cette dernière, elle établit les faits et recherche un règlement amiable. En cas d'échec, elle rédige un rapport dans lequel elle constate les faits et formule un avis sur le point de savoir s'ils révèlent une violation des obligations incombant à l'Etat défendeur aux termes de la Convention. Ce rapport est transmis au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, après que la Commission ou un Etat contractant intéressé peuvent saisir la Cour dans les trois mois. A défaut, le Comité des Ministres décide s'il y a eu ou non violation.

Pour chaque affaire portée devant elle, la Cour est constituée en une chambre de sept juges.

En règle générale, la procédure se déroule d'abord par écrit : des mémoires et autres documents sont déposés au greffe de la Cour dans l'ordre et les délais indiqués par le président. Une fois l'affaire en état, le président fixe la date d'ouverture des audiences qui sont en principe publiques.

Quand ces Messieurs du Parlement défilèrent sur cette place au milieu du bruit des vivats de la foule, c'était la Bretagne qui manifestait ainsi debout son accord avec ses représentants.

Quand, derrière ses parlementaires, le peuple de Rennes saccocha le bureau du Papier Timbre, ici en 1675, et traitait ici même de "Gros Cochon" le Duc de Chaulnes chargé de réprimer la révolte au prix de pendaisons et d'écroulements, c'est la reconnaissance de ses libertés et de son droit à l'"auto-gestion" que le peuple de Rennes et de la Bretagne revendiquait.

Nous n'abandonnerons pas cette place prestigieuse à la seule science des archéologues ; la place est à nous, le lieu du rassemblement des hommes, le lieu des manifestations, le lieu de la fête. Et aujourd'hui et demain, nous remplissons celle-ci du bruit de la Bretagne.

LA BRETAGNE S'ADMINISTRE ELLE-MÊME

Fondé en 1491, sous le nom des Grands Jours de Bretagne, puis redéfini en 1554, le Parlement de Bretagne était composé de 16 conseillers bretons, de Bretagne occidentale et de Haute-Bretagne et de 16 conseillers non bretons, avec en plus, un président "non organaire". Le Parlement avait la responsabilité initiale de la justice et des sanctions au nom du Roi et, par là-même, de la surveillance politique. Mais, les familles implantes s'instruisant vite dans le cadre de la réalité bretonne, le Parlement va petit à petit se transformer jusqu'à se considérer comme représentant la Bretagne face au pouvoir royal absolutiste et devenir face à celui-ci le champion des libertés bretonnes.

C'est cet aspect des choses que nous célébrons aujourd'hui. Son rôle dans la Révolte du Papier Timbre lui valut en 1675 d'être exilé à Vannes, et tout le XVII^e siècle est marqué par une opposition constante au pouvoir royal, avec pour somme, à partir de 1760, la lutte engagée par la Chaulais contre le Duc d'Angoulême, gouverneur de Bretagne.

Ainsi appuyée par ses Etats et par son Parlement, et grâce à celui-ci, à la veille de la Révolution, la Bretagne s'administre pratiquement elle-même.

Mais, c'est justement à la veille de la Révolution que l'alliance entre le peuple breton et son Parlement va se rompre. Jusqu'à l'ère 1788, la Commission commune par contrôler la recevabilité de la requête. Si elle retient cette dernière, elle établit les faits et recherche un règlement amiable. En cas d'échec, elle rédige un rapport dans lequel elle constate les faits et formule un avis sur le point de savoir s'ils révèlent une violation des obligations incombant à l'Etat défendeur aux termes de la Convention. Ce rapport est transmis au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, après que la Commission ou un Etat contractant intéressé peuvent saisir la Cour dans les trois mois. A défaut, le Comité des Ministres décide s'il y a eu ou non violation.

Pour chaque affaire portée devant elle, la Cour est constituée en une chambre de sept juges.

En règle générale, la procédure se déroule d'abord par écrit : des mémoires et autres documents sont déposés au greffe de la Cour dans l'ordre et les délais indiqués par le président. Une fois l'affaire en état, le président fixe la date d'ouverture des audiences qui sont en principe publiques.

1789 : UNE BRETAGNE NOUVELLE NAIT

Et c'est sur cette place que va couler, pour la première fois, le sang de la Révolution. Les grandes orgues des Mémoires d'Olier Mordrel résonnent ici et, dès décembre 1788, les échauffourées se multiplient.

La période nouvelle allait changer les structures politiques et sociales. Des l'annonce des échauffourées de Rennes, des motions de soutien affluèrent d'Auray, Dinan, le Croisic, Paimpol,

Saint-Brieuc, des renforts arrivèrent de Nantes, Saint-Malo, Vitre, Châteaubriant et même Angers.

Le 3 février 1789, un pacte de solidarité est signé entre tous les volontaires qui sont accourus ici. C'est une Bretagne nouvelle qui naît dans une France nouvelle, la France de la Nation et de la République, mais aussi hélas, celle de la centralisation d'origine.

Aujourd'hui, nous prétendons, dans le même cadre de l'unité et de la solidarité nationales, et dans ce même lieu, rendre leurs droits à la diversité et à la responsabilité et affirmer, dans une France demain décentralisée, la présence d'une Bretagne tout entière debout.

PIERRE YVES HEURTIN adjoint au maire chargé des affaires culturelles

Extraits de son discours lors du baptême de la place du Parlement de Bretagne.

UN PRÉSIDENT SOCIALISTE POUR LE PARLEMENT EUROPÉEN :

Piet Dankert

La droite et le centre, bien que majoritaires au Parlement européen, ont perdu la présidence de celui-ci : le libéraliste britannique, français, Simone Veil, a pour successeur un socialiste hollandais de 48 ans : Piet Dankert qui bénéficie de la sympathie des conservateurs britanniques ; ceux-ci l'ont préféré au démocrate-chrétien Egon Katsch à qui d'aucuns reprochent son manque d'envergure. Le nouveau président - qui sera en fonction jusqu'aux élections de 1984 - s'est jusqu'à présent affirmé un Européen convaincu, désireux de donner consistance à l'Europe, fût-ce au détriment des Etats confis dans les égoïsmes nationaux ; c'est dire que nous avons pour lui un préjugé favorable d'autant plus qu'il entend mettre enfin en place une organisation commune pour les 260 millions d'Européens, qu'il veut accélérer l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun, qu'il veut définir les rapports avec le tiers-monde, qu'il entend mettre fin au chassé-croisé abusif de la politique agricole, qu'il veut que soit enfin choisis le siège définitif de l'Europe (réparti depuis 20 ans entre Bruxelles, Strasbourg et Luxembourg) ; et dans des conditions financières catastrophiques). Bruxelles ayant sa préférence.

Les Bretons se réjouissent de l'élection de Piet Dankert parce que sa conception de l'Europe est la même que la leur, qu'il est partisan du développement de la puissance communautaire, donc de la limitation des pouvoirs étatiques, qu'il veut lutter contre la bureaucratie, qu'il demande que, aux prochaines élections européennes, on vote par circonscriptions régionales et non au plan d'un Etat comme ce fut le cas en 1979 pour la France. Porte-parole naturel de notre pays auprès des instances européennes, le mouvement Bretagne-Europe a donc exprimé sa satisfaction devant l'élection de Piet Dankert après de quoi il a entrepris un processus de concertation.



A Curson, le centre de thalassothérapie et l'hôtel

TRAUMATOLOGIE

Pratiquement toutes les séquelles d'accidents sont améliorées ou guéries par l'usage judicieux de la thalassothérapie : fractures, luxations, entorses, cicatrisation. La piscine d'eau de mer permet une réduction plus rapide et plus précise à laquelle s'ajoutent les bienfaits de la chaleur de l'eau en atténuant la douleur.

REMISE EN FORME

Le pouvoir reconstituant tonique de la mer et du climat marin est une notion admise communément. L'extrême fatigue est considérée actuellement par les spécialistes comme un déséquilibre profond dans les échanges organiques. Une cure permet de rétablir cet équilibre compromis par le "stress" de la vie moderne. La thalassothérapie, sous forme de cures légères, constitue un moyen de lutte puissant et efficace contre "les maladies de la civilisation". Elle permet de "regainier" l'organisme, elle rend des forces, de l'aigüité intellectuelle, du bien-être. Les sportifs en particulier utilisent les vertus de la mer.

LES TROUBLES CIRCULATOIRES

Les troubles circulatoires sont dus à plusieurs raisons dont les principales sont souvent la vie trop agitée, trop rapide que nous menons, une alimentation déséquilibrée et trop riche en protéines (viandes) et lipides (corps gras) et aussi un manque d'activités physiques.

Près de 15 % des Français âgés de 30 à 70 ans ont une pression artérielle trop élevée, 30 % des infarctus chez l'homme et 70 % chez la femme semblent dus à l'hypertension.

Les maladies du système circulatoire sont influencées favorablement par le climat marin. Celui-ci provoque une meilleure oxygénation sur les personnes atteintes de problèmes veineux et artériels.

LES SOINS

On retrouve dans tous les Centres un certain nombre de moyens thérapeutiques qui sont les techniques de base qui restent toujours les mêmes : le bain algue, le grand jet, la douche sous-marine, la piscine de rééducation.

Nous avons pris l'exemple des Thermes Marins de Saint-Malo pour obtenir une description détaillée de tous les traitements y compris les toutes dernières techniques mises au point que l'on peut trouver dans les centres de Thalassothérapie.

Mais les Centres ne possédant pas ces dernières possibilités ne semblent pas défavorisés par leur absence, les techniques de base restent les plus efficaces et les plus appréciées des malades.

L'HYDROTHERAPIE MARINE

Les bains micro-bulles, les bains algues, d'une durée de 15 minutes environ, du fait de l'adjonction d'air, apportent un effet tonique très puissant et favorise la vasodilatation en provoquant un massage des innombrables terminaisons nerveuses de la peau.

Le *douche filiforme* associe aux effets d'un bain l'action d'un jet d'eau sous pression apportant ainsi une relaxation, une décontract-

tion et une mobilisation musculaire. Le patient dose lui-même son effort en cherchant le maximum de puissance qu'il peut réaliser contre la résistance de l'eau.

La *piscine de rééducation* est un des soins de base de l'établissement. Des séances collectives sont programmées en fonction des soins à apporter.

LA PISCINE DE JETS SOUS-MARINS

Cette piscine est recommandée aux personnes atteintes de problèmes au niveau du dos et des cervicales. Dans une eau à 37°, le curiste effectue une gymnastique devant un jet.

LE BAIN DE JAMBES

Ce bain avec alternance eau chaude et eau froide a pour but de favoriser la circulation des membres inférieurs.

Le *grand jet* puissant et précis réveille le tonus général. Des techniques de douches plus élaborées et locales peuvent être données.

La *douche circulatoire* à faible pression par pomme arrosoir, le curiste est alors allongé.

La *douche filiforme* dont la pression peut monter jusqu'à 10 kg, est surtout utilisée pour les problèmes de dermatologie.

L'ALGOTHERAPIE

Les effets des bains d'algues sont incontestables en opérant une sorte de transminéralisation qui s'effectue entre le milieu minéralisé du bain chaud et l'organisme. En effet, les algues se nourrissent uniquement des éléments qu'elles puisent dans l'eau de mer.

Les bains d'algues seront donc particulièrement appréciés de tous ceux qui sont affligés par ces fléaux de la vie moderne : fatigue chronique, anémie mais aussi cellulite, rhumatisme, obésité. Les applications d'algues tièdes sont soit générales, soit locales sur les régions douloureuses. Elles sont maintenues à température par rayonnement infra-rouge.

Les algues qui sont utilisées, sont récoltées par les goémoniers sur les fonds rocheux du littoral nord de la Bretagne, traitées par micro-éclatage puis par le froid afin de garder intacts tous leurs éléments essentiels.

Pour d'autres cas, des enveloppements chauds de paraffine peuvent être prescrits.

LES AEROSOLS

Les aérosols d'eau de mer fraîche sont conseillés pour le traitement de certaines allergies des voies respiratoires et de sinusites. Les aérosols diffusent des particules extrêmement fines qui lorsqu'elles sont inhalées sont douées d'une action locale sur les voies respiratoires dans lesquelles elles pénètrent très profondément.

La douche (ph. Jo Gauthier/Thermes)



LES THERMES MARINS DE ST.MALO

— Un centre de THALASSOTHERAPIE

— Un hôtel de 82 chambres

«HOTEL DES TERMES»

avec accès direct sur la grande plage. Relié directement au centre par ascenseur.

Hôtel calme et confortable offrant diverses possibilités d'hébergement allant de la chambre individuelle à la chambre avec salon.

— Un restaurant PANORAMIQUE

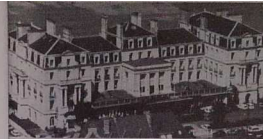
«LE CAP HORN»

avec vue exceptionnelle sur la mer. Spécialités de fruits de mer et de poissons.

tél:(99)56.02.56.



100, bd Hébert .
B.P 32 - 35401 ST MALO



Les Thermes marins de St-Malo (ph. Jo Gauthier)

L'ELECTROTHERAPIE

L'électrothérapie permet un traitement localisé de la douleur par ionisation, ultra-sons... pour les contractures, elongations, fibroses et inflammations.

LA PHYSIOTHERAPIE

Le massage reste une des armes essentielles dans les traitements, il est dispensé par des masseurs kinésithérapeutes selon des indications précises.

La *gymnastique* en salle, qu'elle soit de détente ou rééducative, constitue un complément utile des soins d'hydrothérapie.

La *mesocathérapie*, quant à elle, permet une réduction très appropriée pour tous les cas qui requièrent une attention particulière.

Comment faire UNE CURE DE THALASSOTHERAPIE ?

La procédure à respecter peut varier en fonction des Centres.

Démarches auprès de la Sécurité Sociale

• 1^{er} GROUPE - CENTRE AGREES (Saint-Malo, Perros-Guirec, Roscoff, Quiberon, Carnac).
Montant des remboursements : En pratique l'intéressé sera remboursé d'environ 40 à 60 % du prix du traitement. Le taux sera, en fait, supérieur pour les personnes qui bénéficient d'une prise en charge complémentaire, du fait de leur affiliation à une caisse de retraite et de prévoyance, à une mutuelle, à un régime d'assurance complémentaire, etc... pour les personnes dispensées du ticket modérateur.
Les frais de voyage et d'hébergement ne donnent pas lieu à remboursements.

Modalités : Le traitement de thalassothérapie est une thérapeutique distincte de la cure thermale. Il ne faut donc pas procéder de la même façon auprès des Caisses de Sécurité Sociale. Afin d'obtenir le remboursement partiel des soins donnés dans un établis-

La piscine des Thermes de St-Malo (ph. Jo Gauthier)



DEFENDEZ VOTRE TONUS



des algues fraîches cueillies pour vous.

GAMME Tonjalg SOINS ET BEAUTE DU CORPS

BAINS	BAINS D'ALGUES non moussant	FLACON 500 ml 50 ml	
	BAINS MOUSSANTS	FLACON 500 ml 50 ml	
	GEL DOUCHE	FLACON 250 ml 50 ml	
CORPS	LAIT CORPOREL	FLACON 250 ml	
	CREME DE MASSAGE	TUBE 150 ml	
	CREME MINCEUR	TUBE 150 ml	
	SAVON CREME	140 gr	
VISAGE	MAILLE MOUSSE		
	CREME HYDRATANTE	POT 40 ml	
	MASQUE DESINCROUSTANT	POT 70 ml	
CHEVEUX	AMPOULES REGENERANTES	A.MPOULE 1 ml BOITE DE 3	
	SHAMPOOING	FLACON 250 ml 50 ml	
	TRAITANT CHEVEUX GRAS	TUBE 150 ml	

LABORATOIRES GOEMAR B.P. 55 - 35403 ST MALO CEDEX FRANCE

COTES-DU-NORD

SAINT-BRIEUC (CAD) - 6 cinéma avec "Des enfants gâtés" de Bertrand Tavernier...

NANTOIS (C) - 12 cinéma avec "Les persécutions de Strasbourg" (salle Robini)...

FINISTÈRE

BREST (PAC) 5 - "Andromaque" par le théâtre de la Folie Pensée (20 h 30 Auditorium)...

ILLE-ET-VILAINE

RENNES (Maison de la Culture) Du 2 au 7 - "Un temps pour la danse" exposition "Audio visuel"...

PROGRAMMES

L'annonce des manifestations doit impérativement nous parvenir le 5 du mois précédent.

Pour la danse - 9 mars mardi de la science "La dérive des continents" (20 h 30)...

SAINT-BRIEUC (CAD) - 6 cinéma avec "Des enfants gâtés" de Bertrand Tavernier...

FOUGÈRES (OPAC) - 12 Ballet-théâtre Gitan Andalous de Mario Maya (21 h)...

LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES - 14 la Cathédrale - 7 concert d'orgue de Marie Claire Alain (17 h)...

SAINT-BRIEUC (CAD) - 6 cinéma avec "Des enfants gâtés" de Bertrand Tavernier...

BATTERIES FANFARES

Les batteries-fanfares ont décidé de redorer leur blason: elles ont assés d'être méprisées et considérées comme de vulgaires exécutants...

SAINT-BRIEUC (CAD) - 6 cinéma avec "Des enfants gâtés" de Bertrand Tavernier...



La fanfare du C.O.B.

Dimanche 14 février à Saint-Brieuc - 1er concours individuel ouvert à tous les musiciens.

Les Gras de Lannion

Pour les "Gras 1992", la "Fanfare des Beaux Arts de Paris" s'est fait à Lannion avec sa célèbre fanfare. L'habitude des grands carnavaliers bretons, elle annonce son arrivée ainsi: "Notre formation musicale accédera au son (sonnant) de ses cuivres redoublés sa Majesté Carnaval..."

SAINT-BRIEUC (CAD) - 6 cinéma avec "Des enfants gâtés" de Bertrand Tavernier...

Un environnement - une exposition de photographies d'Alan Dugas et Bob Moulin (galerie du 1er étage)...

work" de leurs actions et leurs meilleurs éléments salle Villard. Des films: Parallèlement, seront proposés du 3 au 10 février...

LARMOR PLAGE - 7 animation du Cercle celtique Boked-er-Lann (Kerdreff - foyer des anciens à partir de 15 h)...

AU CENTRE D'ARTS CELTIQUE Du 7 au 14 février, à 15 h, Cottillard fait une démonstration de mime-théâtre. Rencontre de la parole et du geste...

Création de "C'est ainsi, si bon vous semble" Le 16 février, la Comédie de Rennes - Centre Dramatique National de Bretagne - présentera sa première création...

LES SÉMINAIRES DE L'ABERS (Association bretonne pour l'enseignement et la recherche en archéologie, 70, quai de Odet, 29000 Quimper - 098 55 44 89)...

Un temps pour la danse II

Du 3 au 10 février, le 2ème "Temps pour la danse" présentera à Rennes les écoles, cours et associations dans leurs productions...

Atahualpa Yupanqui au Grand Cordel

A 16 h J.C. du Grand Cordel, les 3 et 4 février 1982 à 20 h 30, spectacle du guitariste virtuose et compositeur Atahualpa Yupanqui...

FESTOU NOZ FESTOU DEIZ

Samedi - St Caradez (22) avec Joli Monde, les Prits, les chanteurs de Louisa... Dimanche 7 - fest-deiz à Paris (Mission Bretonne, 22, rue Delambre) - Pédran (22) avec Joli Monde...

Maquette de décor de "Si bon vous semble"

(Du 16 février au 6 mars, Maison de la Culture, Salle Sereau).

LES SÉMINAIRES DE L'ABERS

(Association bretonne pour l'enseignement et la recherche en archéologie, 70, quai de Odet, 29000 Quimper - 098 55 44 89)...

Rythmes graphiques

(Iph. Bob Moulin).

Atahualpa Yupanqui au Grand Cordel

(Iph. Michel Lulu).

FESTOU NOZ FESTOU DEIZ

(Iph. Michel Lulu).

Maquette de décor de "Si bon vous semble"

(Iph. Michel Lulu).

LES SÉMINAIRES DE L'ABERS

(Iph. Michel Lulu).

LES SÉMINAIRES DE L'ABERS

(Association bretonne pour l'enseignement et la recherche en archéologie, 70, quai de Odet, 29000 Quimper - 098 55 44 89)...

Un temps pour la danse II

Du 3 au 10 février, le 2ème "Temps pour la danse" présentera à Rennes les écoles, cours et associations dans leurs productions...

Atahualpa Yupanqui au Grand Cordel

A 16 h J.C. du Grand Cordel, les 3 et 4 février 1982 à 20 h 30, spectacle du guitariste virtuose et compositeur Atahualpa Yupanqui...

FESTOU NOZ FESTOU DEIZ

Samedi - St Caradez (22) avec Joli Monde, les Prits, les chanteurs de Louisa... Dimanche 7 - fest-deiz à Paris (Mission Bretonne, 22, rue Delambre) - Pédran (22) avec Joli Monde...

Maquette de décor de "Si bon vous semble"

(Du 16 février au 6 mars, Maison de la Culture, Salle Sereau).

LES SÉMINAIRES DE L'ABERS

(Association bretonne pour l'enseignement et la recherche en archéologie, 70, quai de Odet, 29000 Quimper - 098 55 44 89)...

LES SÉMINAIRES DE L'ABERS

(Association bretonne pour l'enseignement et la recherche en archéologie, 70, quai de Odet, 29000 Quimper - 098 55 44 89)...

LES SÉMINAIRES DE L'ABERS

(Association bretonne pour l'enseignement et la recherche en archéologie, 70, quai de Odet, 29000 Quimper - 098 55 44 89)...

LES SÉMINAIRES DE L'ABERS

(Association bretonne pour l'enseignement et la recherche en archéologie, 70, quai de Odet, 29000 Quimper - 098 55 44 89)...

LES SÉMINAIRES DE L'ABERS

(Association bretonne pour l'enseignement et la recherche en archéologie, 70, quai de Odet, 29000 Quimper - 098 55 44 89)...

LES SÉMINAIRES DE L'ABERS

(Association bretonne pour l'enseignement et la recherche en archéologie, 70, quai de Odet, 29000 Quimper - 098 55 44 89)...

LES SÉMINAIRES DE L'ABERS

(Association bretonne pour l'enseignement et la recherche en archéologie, 70, quai de Odet, 29000 Quimper - 098 55 44 89)...

LES SÉMINAIRES DE L'ABERS

(Association bretonne pour l'enseignement et la recherche en archéologie, 70, quai de Odet, 29000 Quimper - 098 55 44 89)...

LES SÉMINAIRES DE L'ABERS

(Association bretonne pour l'enseignement et la recherche en archéologie, 70, quai de Odet, 29000 Quimper - 098 55 44 89)...

LES SÉMINAIRES DE L'ABERS

(Association bretonne pour l'enseignement et la recherche en archéologie, 70, quai de Odet, 29000 Quimper - 098 55 44 89)...

LES SÉMINAIRES DE L'ABERS

(Association bretonne pour l'enseignement et la recherche en archéologie, 70, quai de Odet, 29000 Quimper - 098 55 44 89)...

LES SÉMINAIRES DE L'ABERS

(Association bretonne pour l'enseignement et la recherche en archéologie, 70, quai de Odet, 29000 Quimper - 098 55 44 89)...

LES SÉMINAIRES DE L'ABERS

(Association bretonne pour l'enseignement et la recherche en archéologie, 70, quai de Odet, 29000 Quimper - 098 55 44 89)...

LES SÉMINAIRES DE L'ABERS

(Association bretonne pour l'enseignement et la recherche en archéologie, 70, quai de Odet, 29000 Quimper - 098 55 44 89)...

LES SÉMINAIRES DE L'ABERS

(Association bretonne pour l'enseignement et la recherche en archéologie, 70, quai de Odet, 29000 Quimper - 098 55 44 89)...



BRICORAMA

— Bricolage
— Jardinage
— Décoration

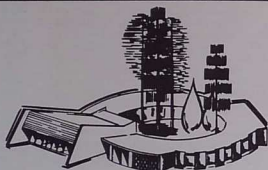
Saint-Marc

22300 LANNION - Tél. : 37.09.94



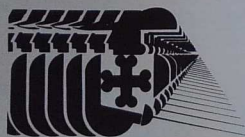
matéco

SAINT-MARC
22300 LANNION
Tél. : (96) 37.00.42



- BOIS
- MATERIAUX DE CONSTRUCTION
- BETON PRET A L'EMPLOI
- CARRELAGE ET SANITAIRE

CONSEILS ET DEVIS



INTERMARCHÉ

Saint-Marc
22300 LANNION
Tél. : 37.15.86

CONTRE LA VIE CHERE ...

LANNION

Des projets pour Lannion

Depuis une vingtaine d'années, Lannion a subi de nombreuses modifications qui ont bouleversé son cadre de vie traditionnel : naissance du grand Lannion en 1961, l'ère de l'électronique, création de

zones d'activités et d'habitation. Des efforts ont été faits pour donner une âme au centre-ville. Aujourd'hui, Lannion se lance dans de nouvelles opérations. Avec Pierre Jagoret, député-maire, nous nous sommes entretenus de ces projets.

LES ECONOMIES D'ENERGIE

A.M. - Lannion s'est lancé dans une grande opération d'économie d'énergie ?

Pierre Jagoret - L'économie d'énergie, nous y croyons d'une part, parce que nous pensons que les finances locales ne peuvent qu'en profiter, d'autre part parce que cela peut, et doit, être une source de création d'emplois. C'est pourquoi, nous avons nommé au sein de l'équipe municipale un responsable "économies d'énergie". Première constatation : nous sommes parvenus à économiser 13,5 % de la consommation (électricité, fuel) des bâtiments communaux. Cette opération, et c'est important de le dire, nous l'avons menée dans les écoles en collaboration avec les instituteurs qui ont sensibilisé les enfants à ce problème : chaque jour, un élève est chargé de relever la température, de baisser les radiateurs, d'ouvrir les fenêtres...

LE G.L.E.N.

Il s'est monté à Lannion un G.I.E., le GLEN (Groupement Lannionnais d'Energies Nouvelles) qui a plusieurs composantes :

- la météorologie spatiale chargée, par son centre de calcul, d'être en liaison avec le centre d'essai;
- l'IUT de Lannion, avec son département Informatique;
- la Chambre de Commerce et d'Industrie;
- le CSTB de Nantes;
- le Commissariat à l'énergie solaire.

Parallèlement à cette opération, et dans le cadre de la recherche d'énergies nouvelles, nous

Une interview de PIERRE JAGORET



avons demandé à ce que Lannion soit retenu pour l'implantation d'une éolienne et il va être implanté un Centre d'Etudes et de Recherches chargé de tester les éoliennes fabriquées par des constructeurs.

Il est bien évident que l'intérêt de ce projet est contenu dans les prolongations qu'il peut avoir, à savoir la fabrication d'éoliennes par des petites et moyennes entreprises de la région. Cela nous permettra ainsi de diversifier un peu l'industrialisation.

A.M. - Comment se portent les entreprises ?

P.J. - Certaines se portent bien comme CIT Alcatel qui continue de se développer (nous lui avons loué les locaux de l'ancien hôpital) et qui recrute des ingénieurs et techniciens de haut niveau. L.T.J. qui est en bonne santé également et recrute. En ce qui concerne les autres entreprises, Lannion n'est pas plus privilégié que les autres ; cela se maintient en général. Le gros problème, c'est le bâtiment.

Nous venons de créer un comité local pour l'emploi, le premier des Côtes-du-Nord, mais bien sûr, les effets ne se font pas encore sentir : pour l'instant, c'est une confrontation patrons-syndicats et il faut attendre pour savoir ce qu'il en sortira. Sur le plan municipal, nous allons sans doute signer un contrat de solidarité : déjà la semaine de 38 h que nous venons d'instaurer devrait nous permettre d'embaucher au fur et à mesure des besoins 10 personnes au cours de cette année.

A.M. - Ne craignez-vous pas que de telles mesures aient une incidence lourde sur la taxe professionnelle par exemple : déjà, à Lannion, beaucoup se plaignent de son augmentation ?

P.J. - Avec 10 emplois, elle ne va augmenter que de 2 %. Mais à propos de cette taxe profes-

sionnelle, il faut attendre 1983, voire 1984, pour savoir ce qu'elle deviendra, la réforme des collectivités ne devant entrer en vigueur que cette année.

L'AMENAGEMENT DU CENTRE-VILLE

A.M. - Au plan de l'urbanisme, vous avez quelques projets ?

P.J. - Nous nous battons depuis de nombreuses années pour le projet du vieux collège, situé auprès du Centre socio-culturel. Il est dommage que nos prédécesseurs aient délaissé cet édifice pour acheter à côté un magasin et y construire un centre qui a coûté plusieurs millions sans un sou de subventions. Aujourd'hui, le projet est sur les rails : nous avons obtenu une première subvention, nous avons signé un bail avec l'Office départemental de H.M. et la SEMAEB. Toute la partie étages va être équipée en logements ; le bas (avec le cloître et la chapelle) aura sans doute une vocation culturelle : un théâtre ? un musée ? La décision n'est pas prise.

A.M. - Le centre-ville lui-même subit des modifications ?

P.J. - Nous avons à l'heure actuelle deux rues piétonnes dont l'une, la rue Keriavilly est semi-piétonne. D'ici la saison touristique, trois autres rues seront piétonnes : la rue des Augustins, la rue de St Malo et la rue Duquesclin. Par ailleurs, nous avons lancé avec l'Arim un programme de rénovation qui devrait permettre de ramener de la population vers le centre-ville. Mais nous avons un problème d'occupation des locaux : à l'heure actuelle, plus de 70 logements H.M. sont inoccupés. C'est une des raisons qui nous ont poussés à prévoir pour les services de la DASS, de la CAF et de la MSA un hébergement dans des "cosmos" disponibles (foyers de jeunes (travailleurs) reconvertis en bureaux au lieu de construire un bâtiment neuf comme l'avaient prévu les administrateurs. Autre projet : l'aménagement du Parc Ste Anne en plein centre ville avec bassin... la petite maison qui s'y trouve sera sans doute une maison communale pour les jeunes.

A.M. - Le projet de déviation pose quelques problèmes ?

P.J. - Tout le monde n'est pas d'accord sur le tracé : certains veulent une grande rocade qui irait de la route de Guingamp à la route de Perros-Guirec, sans entrer dans Lannion. Mais ce projet coûterait au moins 1 milliard de centimes dont seulement 20 % seraient financés par l'Etat. De plus, cette rocade ne résoudrait pas les problèmes de circulation en ville. La décision devrait intervenir prochainement.

Propos recueillis par ANNE-EDITH POILVET



Un programme de rues piétonnes



Lannion, vingt mille habitants, capitale du Trégor, a tenu de mettre en œuvre, à son échelle, une politique de gestion de l'énergie.

En 1978, l'équipe municipale, nouvellement élue, met en place une commission spécialisée chargée de définir et mettre en œuvre une politique d'économies d'énergie sur le patrimoine communal, de promouvoir l'utilisation de techniques récentes et des énergies dites renouvelables, de vulgariser l'action municipale, de promouvoir les économies d'énergie en tant que facteur de développement de l'activité économique de la région.

LA POLITIQUE D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Il est bon de souligner d'emblée que la situation de Lannion, en matière de consommation d'énergie, était loin d'être catastrophique. Avant la mise en place des actions développées ci-après, la consommation moyenne des groupes scolaires, par exemple, était déjà très inférieure à la moyenne nationale.

Pour appréhender l'ensemble du problème, le premier souci de la Municipalité a été de se doter d'une équipe opérationnelle, chargée d'éclaircir les choix et d'appliquer la politique retenue. Ainsi, autour du Directeur des Services Techniques, s'est constituée une équipe animée par un Technicien, promu "Homme Énergie", et composée de tous les agents qui, à quelque titre que ce soit, sont concernés par les problèmes d'énergie. Cette équipe s'est formée en utilisant le personnel existant, en effectuant une nouvelle répartition des tâches, sans faire appel à des recrutements extérieurs.

La première tâche de l'"Homme Énergie" a été de refaire l'inventaire du patrimoine, chaque établissement étant caractérisé par :

- ses besoins énergétiques, sa consommation et une fiche descriptive des installations.

L'analyse de cet inventaire, en particulier l'étude comparative des besoins et des consommations, a permis d'établir très rapidement un diagnostic suffisant pour orienter les premières actions.

PROGRAMMATION ET RÉGULATION

La quasi totalité des installations municipales se caractérisent par une utilisation discontinue. Une saison légale de chauffage de deux cent vingt jours correspond à plus de cinq mille heures. Or, pendant cette période, une école fonctionne huit cent cinquante heures environ pour la classe ; des bureaux, environ mille deux cents heures. Cette simple constatation permet de réaliser des économies considérables et le premier investissement est bien la

pose d'une horloge de programmation ou la mise en place d'une programmation manuelle. Une horloge sur le groupe scolaire de Saint-Roch est, pour une bonne part, à l'origine de l'économie de sept T.E.P. (tonnes équivalent pétrole). De même, une programmation manuelle assurée par le Directeur de l'école Joseph Morand a permis d'économiser huit T.E.P.

Bien entendu, le temps de chauffe est individualisé pour chaque bâtiment en fonction de son type de construction.

Pour l'éclairage, la meilleure programmation est faite par l'utilisateur lui-même et c'est là que des actions de sensibilisation telles qu'elles ont été réalisées à "Ar-Sante", par exemple, prennent toute leur valeur.

En ce qui concerne l'éclairage public, la programmation consiste à réduire le niveau d'éclairage à partir de 23 heures.

Pour l'eau, à la station de traitement d'eau, le problème est un peu différent : il faut plutôt raisonner en termes d'économies financières. Dans ce cas, la programmation vise à utiliser l'énergie électrique à l'heure où elle est la moins chère, la nuit, par exemple.

Pour le chauffage, la première action est de faire respecter la température légale qui est de 19° C ; celle-ci est considérée comme un maximum.

Parmi les réalisations intéressantes, on peut citer :

- la pose de robinets thermostatiques sur un bâtiment déséquilibré thermiquement est intéressante pour utiliser au mieux l'énergie gratuite fournie par l'ensoleillement des façades sud. Ce procédé ne

trouve sa véritable efficacité que lorsque le robinet est réglé par le Technicien et ne peut être manipulé par les utilisateurs (exemple : Hôtel de Ville).

- la pose de vannes motorisées, commandées par sondes intérieures ou extérieures. Procédé intéressant pour un petit bâtiment thermiquement homogène (exemple : Groupe scolaire de Bubullen).

- la production d'eau chaude sanitaire est un domaine où il est possible d'intervenir pour réaliser des économies importantes. Produire l'eau chaude à la température d'utilisation (40° C) et non pas à 70° C.

COMMENT RÉCUPÉRER LES CALORIES ?

Théoriquement, cela est souvent possible, mais difficilement réalisable pour un coût raisonnable. Cependant, certains établissements à fonctionnement continu se prêtent bien à ce type d'action. Le renouvellement d'air d'une piscine, par exemple : nous avons installé un récupérateur (Pompe à chaleur) sur l'extraction d'air du bassin ce qui permet de récupérer la chaleur sensible et la chaleur latente sur l'air extrait.

L'amortissement d'une telle installation se fait en quatre années environ, avec une économie d'énergie importante.

La suppression des fuites ; pour le chauffage des bâtiments communaux, notre action a surtout porté sur les fuites en chaudière ; calorifugeage des chaudières et circuits primaires, ainsi que réduction des pertes par balayage.

Il en est de même pour un service à caractère industriel et commercial, comme le service d'eau et d'assainissement qui est gros consommateur d'énergie puisqu'à lui seul il consomme autant que la totalité du patrimoine communal pour ses divers besoins.

LANNION ET L'ÉNERGIE

Mais il faut savoir que toutes ces actions que sont l'entretien, la programmation, la régulation, n'ont rien de spectaculaire ; elles demandent surtout une assiduité sans faille. Le moindre relâchement dans le suivi et la surveillance, et c'est l'échec de semaines ou de mois qui s'écroule.

LES PROJETS A COURT TERME.

Les groupes scolaires Joseph Morand et Jean Savidan ; refonte de la chaudière et suppression des fuites sur les circuits primaires (calorifugeage, etc.). Cette opération, d'un coût de 120 000 F., sera subventionnée à 50 % par l'Agence pour les Économies d'Énergie et le Département.

Séparation systématique des circuits chauffage et production d'eau chaude pour les groupes scolaires qui sont encore équipés de ce type d'installation.

Refonte totale du principe de fonctionnement des bains-douches municipaux.

Utilisation systématique des nouveaux tubes fluorescents qui permettent 10 % d'économies.

Cette liste n'est, bien sûr, pas exhaustive. Elle ne fait pas état, en particulier, de petites adaptations mineures qui donnent, parfois, des résultats considérables.

EN PROJET D'EXPERIMENTATION

- Avec le B.R.G.M. (installation de pompe à chaleur sur forage sec pour le chauffage d'un petit groupe scolaire) ; les premières investigations conduiraient à retenir l'école maternelle du Rusquet).

- Avec le Ministère du Temps Libre, couplage d'une éolienne sur la piscine, pour l'alimentation ; soit d'une pompe de recyclage ; soit d'une pompe à chaleur pour l'eau du bassin.

- Une micro-centrale hydraulique à "Keriel" pour l'alimentation de la station de pompage d'eau du Bahullen vers "Pradic-Glaz" ; puissance 150 kw.

LES PROJETS A COURT TERME.

Les groupes scolaires Joseph Morand et Jean Savidan ; refonte de la chaudière et suppression des fuites sur les circuits primaires (calorifugeage, etc.). Cette opération, d'un coût de 120 000 F., sera subventionnée à 50 % par l'Agence pour les Économies d'Énergie et le Département.

Séparation systématique des circuits chauffage et production d'eau chaude pour les groupes scolaires qui sont encore équipés de ce type d'installation.

Refonte totale du principe de fonctionnement des bains-douches municipaux.

Utilisation systématique des nouveaux tubes fluorescents qui permettent 10 % d'économies.

Cette liste n'est, bien sûr, pas exhaustive. Elle ne fait pas état, en particulier, de petites adaptations mineures qui donnent, parfois, des résultats considérables.

EN PROJET D'EXPERIMENTATION

- Avec le B.R.G.M. (installation de pompe à chaleur sur forage sec pour le chauffage d'un petit groupe scolaire) ; les premières investigations conduiraient à retenir l'école maternelle du Rusquet).

- Avec le Ministère du Temps Libre, couplage d'une éolienne sur la piscine, pour l'alimentation ; soit d'une pompe de recyclage ; soit d'une pompe à chaleur pour l'eau du bassin.

- Une micro-centrale hydraulique à "Keriel" pour l'alimentation de la station de pompage d'eau du Bahullen vers "Pradic-Glaz" ; puissance 150 kw.

- Une éolienne en parallèle avec le réseau E.D.F. pour le chauffage par accumulation au groupe scolaire de Servel.

- Une installation solaire pour le bassin d'initiation du Centre Aéré de Kerligann.

VULGARISER L'ACTION COMMUNALE

Actuellement, nous réfléchissons à la création d'un bureau municipal ou cantonal de l'énergie, organisme auprès duquel le particulier pourrait puiser tous les renseignements utiles à la résolution de ses problèmes concrets, qu'il s'agisse de projets de construction ou d'amélioration.

D'avantage de sensibilisation que de vulgarisation, une expérience particulière a été conduite à l'école d'Ar-Sante, l'objectif étant de faire prendre en charge par les enseignants et les élèves la conduite de la régulation. Le principe est, en lui-même, très simple : ne chauffer pas plus qu'il ne faut, c'est-à-dire fermer tout ou partie des radiateurs, lorsque la température est suffisante. Les résultats sont excellents.

Au-delà de cette première expérience qui se développe vers d'autres groupes scolaires, c'est la notion même de décentralisation des responsabilités et des initiatives qui nous paraît intéressante.

UN FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pour une région qui ne dispose d'autres sources d'énergie que celles dites renouvelables, l'économie d'énergie est un facteur d'enrichissement. Elle injecte dans le circuit économique local une masse finan-



Éoliens qui jusqu'alors était réservé à l'Institut de l'énergie sous toutes ses formes.

La mise en valeur, à terme, des énergies dites renouvelables implique la recherche et la mise en œuvre de technologies autres, qui, à prix de revient équivalent avec les sources traditionnelles, appellent davantage d'interventions humaines.

En prenant en compte ces observations, d'une part, et sa situation géographique, d'autre part, la Commission municipale s'est attachée à promouvoir l'énergie éolienne. Un prototype d'éolienne à axe vertical a été mis au point et construit en collaboration avec des chercheurs du C.N.E.T. et les ateliers du Lycee Polyvalent Félix Le Dantec. Cette éolienne est actuellement montée et en cours d'essais in situ.

De la même façon, la Municipalité s'est attachée à coordonner et à amplifier les efforts de différents organismes qui cherchaient à promouvoir l'énergie éolienne.

Ce travail a été couronné de succès par la création du groupement "Lannion - Énergies nouvelles" G.L.E.N., promoteur du Centre National d'Essais des Capteurs Éoliens, C.N.E.C.E.

centre distributeur
E. LECLERC

Saint-Elivet - 22300 LANNION - Tél. 37.01.66

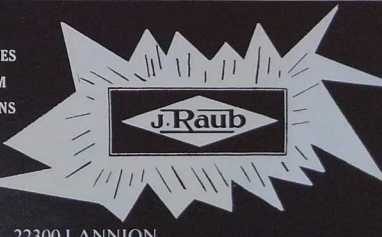


VRAIMENT MOINS CHER



PEINTURE RAUB

VERANDAS - SURVITRAGES
MENUISERIES ALUMINIUM
INSTALLATIONS MAGASINS
VENTE
AUX PARTICULIERS



Route de Trébeurden - 22300 LANNION

LANNION

REVÊTEMENTS DE
SOLS

TOUS TRAVAUX
DE DÉCORATION
ET
D'ENTRETIEN

Tél. : 37.76.52

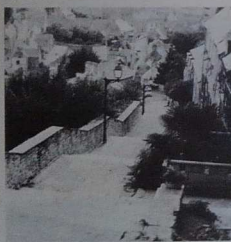
Du P.O.S. au Plan de référence

L'actuelle municipalité de Lannion a, depuis 1977, attaché une grande importance à l'aménagement de l'espace communal et en particulier à l'espace urbain.

La Ville de Lannion qui, à l'image de la plupart des autres cités moyennes de Bretagne, s'était lentement développée aux cours des siècles passés, connaissait à partir de 1960 une profonde mutation avec l'implantation et le développement des activités industrielles. Inférieure à 10 000 hab. en 1970 la population dépassait 20 000 habitants en 1981. Lannion ainsi que les communes voisines devaient donc résoudre des problèmes de logement.

C'est pour éviter un développement anarchique de l'habitat que la municipalité élaborait un Plan d'Occupation des Sols qui dessinait les grandes lignes de la politique de l'aménagement de l'agglomération, en associant au développement du nouveau urbain, les anciennes communes de Brévez, Servel, Loguivy et Bahulien, constituant le Grand Lannion depuis 1961.

Le P.O.S. achevé, la Commission d'Urbanisme a mis à l'étude un plan de référence. C'est-à-dire un plan d'aménagement du tissu urbain, guidé par le souci d'appréhender et de résoudre les problèmes de circulation, de stationnement, des espaces verts, de réhabilitation de l'habitat ancien. Ce plan a été présenté au Conseil municipal et adopté le 28 avril 1980.



La rénovation des bas-quartiers au pied des escaliers de Brévez.



Il constitue un programme subventionné de réalisation à court et à moyen terme dont l'objectif est en fin de parcours d'améliorer la vie quotidienne des habitants dans la diversité des tâches, des âges et des besoins.

AU SOMMAIRE DU PLAN DE RÉFÉRENCE

- Les problèmes de circulation et de stationnement, par la création d'une petite rocade destinée à éviter aux automobilistes le Centre Ville-Pont de passage obligé à Lannion comme dans toutes les villes-ponts. Aménagement d'un centre piéton facilement accessible en particulier aux handicapés et de parkings de grande proximité immédiate.

- Les problèmes de l'habitat abordés par une vaste opération programmée d'amélioration de l'habitat menée en collaboration avec l'ARIM : des enquêtes préliminaires ont démontré au centre ville le nombre de logements vides ou dégradés, dépourvus de confort. Il se vérifie au fil des mois, le prix de l'essence croissant, qu'une demande de logement en Centre Ville se renforce : l'opération programmée venant à point pour y répondre. Dans le cadre de la rénovation de l'habitat et de revitalisation du centre ville vient s'intégrer la réhabilitation du Vieux Collège ancien construit des Ursulines construit au XVII^e et XVIII^e siècle abandonné depuis une

vingtaine d'années. La solution la moins onéreuse pour les finances municipales consiste à aménager dans les étages des logements de superficie moyenne destinée à de jeunes ménages et réalisées en collaboration avec l'Office Départemental des H.L.M. Quant au rez-de-chaussée il est prévu d'y installer des activités à caractère culturel et associatif.

- Le troisième volet du plan envisage la rénovation des bas quartiers de la ville au pied des escaliers de Brévez, englobant des travaux hydrauliques, l'aménagement d'une aire de jeux et de loisirs d'une dizaine d'hectares et l'installation d'un plan d'eau.

- L'étude complète enfin d'un projet de port plaisancier sur le Léguer créant un plan d'eau permanent plus agréable à l'œil que les vasières découvertes à marée basse.

Ainsi, le Plan de Référence se présente comme un guide pour des choix futurs en matière d'urbanisme à Lannion. Il paraît essentiel de souligner qu'il ne s'agit pas de choisir l'une ou l'autre des opérations décrites dans le document mais de projeter un ensemble de réalisations complémentaires dont les objectifs sont clairement définis : revitaliser et repeupler le centre, participer à l'animation de la vie économique et renforcer l'attrait touristique de l'agglomération.

ENTREPRISE Siège social 44000 NANTES

BOURDIN & CHAUSSÉ

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

AGENCE LOCALE : Le Rusquet-LANNION
B.P. 121-Tél. 37.43.42

POLYCLINIQUE SAINTE-THERESE

CHIRURGIE GÉNÉRALE ET ORTHOPÉDIE
MATERNITÉ

Urgences de Jour et de Nuit

7, rue Kérampont
LANNION

Tél. 37.04.19 administration
37.02.50 maternité
37.68.00 secrétariat de chirurgien
37.92.07 chambre des malades

Une nursery d'entreprises à Lannion

L'industrialisation de la région de Lannion remonte à moins de vingt ans et a eu pour point de départ l'implantation du Centre National d'Etude des Télécommunications (CNET) autour duquel se sont greffés plusieurs entreprises privées de fabrication de matériel destiné à l'équipement téléphonique du territoire et à son automatisa-tion complète.

Les Vème, Vème et Vème Plans de Développement Economique et Social ont successivement accordé une priorité absolue au développement et à la modernisation du réseau téléphonique français qui avait un retard important à combler. On a donc assisté, à partir des années 60, à une véritable "explosion" de tout ce secteur d'activité, particulièrement sensible dans la

région de Lannion, qui a vu passer le nombre d'emplois dans l'industrie électronique de 650 en 1965 à plus de 5 000 en 1974.

Un phénomène d'une telle ampleur, dans une région dont la vocation initiale était essentiellement rurale et touristique, n'est pas sans provoquer de profonds bouleversements dans la structure socio-économique qu'il est important d'analyser.

D'IMPORTANTES CHANGEMENTS

En effet, s'il est indéniable que ces activités nouvelles, en plus d'une prospérité économique certaine qu'elles ont apportée, ont permis de modifier considérablement la courbe de l'évolution démographique, jusqu'à présenter un solde

migratoire positif de près de 4 % de la population municipale de Lannion entre 1962 et 1968, il est non moins vrai que le prestige de cette industrie de pointe, lié à un niveau de salaire et des conditions de travail très attractifs, a drainé la majeure partie des forces vives de la région, au détriment, très souvent, des petites et moyennes entreprises qui ont vu leurs meilleurs éléments les quitter.

Aujourd'hui, la région de Lannion se trouve menacée par une sur-spécialisation industrielle marquée par une présence excessive, voire exclusive de la téléphonie, au moment où celle-ci, par suite des mutations technologiques et de la diminution en volume des commandes publiques (environ 80 % de l'activité), connaît une période difficile qui se traduit d'ores et déjà par une diminution sensible du nombre d'emplois.

Cette évolution, à notre avis, ne pourra que s'accroître dans les années à venir et il est important, dès à présent, de se préoccuper de la diversification des activités en favorisant l'implantation de nouvelles entreprises.

FAVORISER LES CRÉATIONS NOUVELLES

Cette dégradation est nettement ressentie par le personnel qui manifeste de plus en plus son inquiétude et, après la période d'euphorie, s'installe un climat d'inquiétude quant au devenir de l'industrie téléphonique qui a, pour le moment, conduit une dizaine d'ouvriers et de techniciens à solliciter les conseils et avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes-du-Nord au sujet de la création de leur propre entreprise.

Après une mise en sommeil pendant une vingtaine d'années, le désir de créer semble donc germer à nouveau dans la région de Lannion.

Certes, le mouvement est timide pour le moment, mais il est d'autant plus indispensable de l'accompagner, de le soutenir et de lui préparer un terrain favorable pour éviter que les initiatives nouvelles ne meurent dans l'œuf devant les difficultés de création.

Le problème de l'immobilier est manifestement l'un des plus ardu, qui fait hésiter ou reculer bon nombre de créateurs potentiels d'entreprises.

La capacité d'endettement d'une jeune entreprise est, en effet, la plupart du temps, très limitée et ne peut couvrir en général que les investissements d'équipements nécessaires à la production. Quant aux charges de remboursement, elles grevent lourdement la trésorerie de l'entreprise pendant les années les plus difficiles, celles du démarrage, réduisant d'autant les possibilités d'auto-financement.

RÉSOLVRE LE PROBLÈME DE L'IMMOBILIER

La Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes-du-Nord pense donc que solutionner pour les entreprises nouvelles le problème de l'immobilier, pendant leurs premières années d'existence, serait de nature à voir se concrétiser et se développer un certain nombre de projets.

C'est à la suite de constatations qu'est née l'idée d'une "Nursery d'entreprises" à Lannion, qui consisterait à mettre à la disposition des entreprises nouvellement créées des locaux industriels, moyennant un coût de location relativement modeste.

Festival, Rallye, Leclerc, Intermarché et...

RAfestival
LE LECLERC
INTERMARCHÉ

On croyait que c'était terminé. Et pourtant, après que Rallye ait inauguré une galerie marchande avec 27 commerces, qu'Intermarché ait ouvert un centre commercial de 900 m² à St Marc (avec projet d'extension à 1 200 m²), voilà que l'on parle d'un nouvel hypermarché qui s'installerait route de Perros. Ce projet, lancé par M. Parchemier, de Callac, concernerait une surface de vente de 1 793 m² avec une galerie marchande de 1 643 m². Pas besoin de dire que tout le monde n'est pas d'accord !

Penze, donc : cinq grandes surfaces pour la seule ville de Lannion (Festival, Leclerc, Rallye, Intermarché et... Parchemier), cela commence à faire beaucoup, même si l'on tient compte de l'attraction commerciale de la ville.

Côté municipalité, la réaction est prudente : "Il ne faut pas dire que Lannion est surequipé mais c'est vrai, cela suffit maintenant". Côté commerçants, les gros sont optimistes et ne s'estiment pas menacés ; les petits commencent à avoir l'habitude... Quant aux consommateurs, ils devraient sortir gagnants de l'opération car, chacun le sait, la concurrence a des effets bénéfiques sur les prix.

OPTIQUE - LUNETTERIE
Instruments d'optiques

M. THEBAULT-PH. BEDOUEZ
Opticiens E.N.O. Morez
Rue de la Mairie - LANNION - Tél. 37.47.28

Considérant les risques liés à la mono-industrie de la région de Lannion et l'évolution très rapide de la technologie des télécommunications, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes-du-Nord a décidé de mettre en place une nurserie d'entreprises pour faciliter l'installation des industriels.

En effet, durant leurs premières années d'existence, les nouvelles entreprises sont confrontées à de multiples problèmes et, entre autres, les frais liés à l'installation pèsent lourdement sur leurs trésoreries.

Cette "nurserie" se compose de huit cellules, indépendantes, ayant chacune environ 225 m² regroupées en un bâtiment d'environ 1 800 m² construit route de Trégastel.

Le prix moyen des loyers sera d'environ 5,00 francs le m² par mois et les ateliers seront mis à la disposition des entreprises pour une durée de

23 mois. Au bout de cette période, une nouvelle entreprise pourra à son tour profiter des facilités engendrées par cette réalisation.

La Chambre de Commerce et d'Industrie, en réalisant cette opération, espère ainsi apporter sa contribution à la diversification de l'industrie dans la région de Lannion et à la solution des problèmes de maintien et de développement de l'emploi.

Le complexe, qui bénéficiera d'un parc de stationnement et d'espaces libres, représente un investissement important : environ deux millions de francs. Ce financement, d'ailleurs, est reparté entre la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes-du-Nord à concurrence de 1,2 million de francs, l'Établissement Public Régional pour 200 000 F, le Conseil Régional pour 200 000 F. Le terrain, d'une valeur de 150 000 F est offert par la ville de Lannion et le Syndicat Intercommunal de Développement de la région de Lannion. Mais "cet investissement sera rentable, et surtout absolument essentiel au développement industriel de la région".

La construction du bâtiment est terminée. Seuls des travaux de finitions restent à réaliser ainsi que l'aménagement extérieur (accès, empiétement du parking). Quatre entreprises envisagent déjà de s'y installer : deux entreprises travaillent dans la mécanique de précision, une dans l'ébénisterie, une quatrième dans l'imprimerie.

Enfin, deux autres, en cours de création, y seront vraisemblablement installées aux environs de Pâques. L'une s'intéressera à la tolérance fine de précision, l'autre au matériel collé. L'inauguration du bâtiment aura lieu vers la mi-février.

Toutes ces entreprises ont une donnée commune : elles sont de création récente ou en cours de constitution. Quelques emplois sont concernés : les ateliers de mécanique de précision emploient huit personnes, celui d'ébénisterie, trois. L'entreprise de matériel bobiné qui s'intéressera à la fabrication et au montage des machines, emploiera au départ deux cadres, les fondateurs...

Fruits et Primeurs
en gros

**LUC
REYNÈS**

Bel-Air - 22300 LANNION
Tél. 37.04.70

Entreprise de plâtrerie

*Spécialiste
plâtre
projection*

A. PLANCHAIS

Route de Perros - St-Meen
St-Quay-Perros - 22700 PERROS-GUIREC
Tél. (96) 35.25.25

CGEE ALSTHOM Agence de LANNION

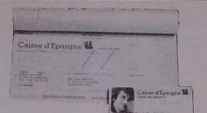
ELECTRICITE ET CANALISATIONS

- Réseaux et postes MT/BT - Eclairage
- Installations industrielles
- Adduction d'eau et assainissement
- Réseaux télécommunications



Zone Industrielle • B.P. 241 • 22303 LANNION • Tél. : 37.47.82

Voici le chéquier Ecreuil



La Caisse d'Épargne vous a écouté :

Elle vous propose un compte-chèques avec carte de garantie et photo pour garantir chaque chèque d'un montant égal ou inférieur à 500 F. Cette carte est une véritable carte d'identité Caisse d'Épargne.

Avec elle vous serez partout accueilli «en confiance».

CAISSE D'ÉPARGNE
Sachez vous en servir.

Renseignez-vous !

- A la Caisse d'Épargne de l'arrondissement de LANNION
9, rue Roger Barbé

Tél. 37.04.62

ou dans ses succursales

Transports
Terrassements
Goudronnage



Jean LE HUÉROU

HENVÈS
22300 - SERVEL-LANNION
Tél. 38-42-76

Un port de plaisance sur le Léguer ?

500 à 900 bateaux en Centre-ville

Le projet de Port de Plaisance sur le Léguer, envisagé par la Ville de Lannion fait ses premiers pas. Les premières conclusions des études préliminaires permettent d'esquisser quelques hypothèses de ce futur aménagement qui transformera l'image de Lannion.

La réalisation du barrage ne se fera pas en aval du Léguer, mais assez près de la ville, au droit du quai de la Corderie ou de Loguivy, sa capacité sera de 500 à 900 bateaux.

Un dossier établi par la S.E.M.A.E.B. fait la synthèse d'une première phase d'études portant sur les domaines essentiels mettant en cause la réalisation de cet équipement : Hydraulique - Sédimentologie - Biologie - Économie.

UN BARRAGE EN AMONT

Les études physiques et biologiques menées parallèlement à des études économiques ont pour but d'examiner l'opportunité de l'aménagement envisagé et de définir le meilleur emplacement de la digue au vu des différentes contraintes imposées par le site. Deux variantes étaient étudiées : un barrage en "aval" situé au niveau du "Jaudet" et un barrage en "amont" pouvant être localisé entre le port sablier de Loguivy et celui du quai de la Corderie.

Tant sur le plan de la biologie et de la qualité des eaux que la sédimentologie, ou l'hydrologie, le choix du site "amont" est considéré comme "largement préférable". En effet, les effets d'un barrage "amont" ne seraient pas négligeables tant au niveau de l'ensablement, de l'envasement, que de la protection de la faune et du benthos. Alors que des aménagements détaillés dans l'étude permettraient de pallier aux sujétions d'un barrage "amont".

Sur le plan de l'environnement, un port de plaisance nécessite des accès et des installations diverses (commerces spécialisés, parkings...) qui sont consommateurs d'espaces. En outre, il constitue un pôle important du développement urbain du marché foncier. Le rapport d'étude donne sa préférence au port en "amont" pour préserver conformément au P.O.S., les sols de la rive droite du Léguer et de sa forêt-galerie...

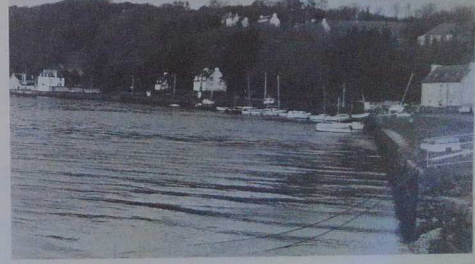
Moyennant un certain nombre de précautions dans la conception des ouvrages et des installations, dans la gestion du port et un suivi de l'état du milieu, la variante amont n'introduira pas de dommage grave et irréversible pour l'environnement.

LES ATOUTS DÉCISIFS

Une étude d'opportunité portant sur cette possibilité d'aménagement d'un port sur le Léguer, tenant compte de l'évolution de la plaisance entre Perros-Guirec et Plestin-les-Greves (nombre de mouillages, projets d'extension des ports, marché potentiel) de la plaisance, résidences secondaires... attribue à Lannion des atouts spécifiques. Lannion dispose comme atout essentiel de la "possibilité du développement des chantiers d'entretien et de stockage à terre que ne peuvent offrir les autres sites". Lannion dispose encore comme autre atout celui de l'existence d'un marché local (résidents permanents ou temporaires) plus important que celui de Morlaix ou de Trégulier. Enfin, la localisation centrale du port, près de l'animation de la ville, présente un attrait en lui-même "ce qui incitera un certain nombre de propriétaires de bateaux à choisir ce port".

L'étude d'opportunité révèle que le marché de la plaisance ne se ralentit pas et a plutôt tendance à se développer. "Un port peut être créé à Lannion à condition que les possibilités concurrentes (principalement Ploumanach) ne soient pas développées excessivement. L'environnement urbain et la possibilité de développer des ateliers, à proximité du port peut faire de celui-ci un centre d'hivernage attrayant, mais les prix doivent être compétitifs. Le port de Lannion peut donc être dimensionné de telle façon qu'il puisse accueillir entre 500 et 900 bateaux à flot à terme. Ce port devrait être développé de façon progressive".

La prochaine phase d'étude permettra aux élus et aux utilisateurs de préciser le visage de cet équipement et de son incidence sur le site mais aussi sur le plan financier.



Lannuon o vevan : il manque une salle à Lannion

Lannuon o vevan, office d'action culturelle, regroupe 17 associations à "visée culturelle" de Lannion. Son rôle : coordonner les différentes activités qui peuvent être proposées et les répartir en fonction des locaux et des besoins.

Comment fonctionne cet Office, c'est ce que nous voyons avec son président, le docteur Jean-Louis Le Mée.

Jean-Louis Le Mée : Lannuon o vevan est divisé en groupes de travail : animation scolaire, ciné-club, théâtre, spectacles, expositions, vidéo. Ces groupes travaillent soit individuellement, soit en commun. Nous proposons chaque mois un éventail d'activités destinées aux adultes, aux adolescents et aux enfants pour lesquels des actions particulières (et réussies) sont menées.

L'ANIMATION HORS SAISON

A.M. - Pensez-vous répondre aux besoins des Lannionnais ?

J.L. Le Mée : C'est une question à laquelle il est difficile de répondre car l'action culturelle n'est pas une action facile à mener. Ce qu'il y a de certain, c'est que tout le monde souhaitait une animation en hiver : là, nous avons réussi. Des efforts ont été faits dans ce sens : nous programmions des pièces de théâtre, des conférences...

A.M. - Où se passent ces activités ?

J.L. Le Mée : Nous avons le "Centre Savidan" avec une salle d'exposition, une bibliothèque, une salle de cinéma, des salles de réu-

nion. Mais Lannuon o vevan ressent ce que ressentent tous les Lannionnais, c'est l'absence d'une salle digne de ce nom. Il est impossible, actuellement à Lannion, d'organiser des spectacles importants faute de salle : la salle omnisports ne convient absolument pas pour cela et notre seul recours est la location de chapiteau mais cela coûte cher. Les villes alentour, Perros-Guirec avec son palais des Congrès, Trégastel avec son centre culturel, sont mieux équipées en ce domaine. Lannion, avec ses 20 000 habitants, est très démunie.

IL FAUT UNE SALLE

A.M. - Une salle, c'est donc l'urgence ?

J.L. Le Mée : C'est l'urgence, à notre point de vue, mais le projet n'est pas encore prêt d'être réalisé. Il faut se dire, pourtant, que tant que cette salle ne sera pas faite, rien de valable ne pourra être organisé à Lannion.

A.M. - Sait-on déjà ce qu'elle sera ?

J.L. Le Mée : On sait qu'elle représente un investissement de plus de 700 millions, ce qui veut dire qu'un financement extérieur exceptionnel devra intervenir car il est hors de question que seule la ville de Lannion paie. On revient alors à la grande misère de la culture en Bretagne : le fonctionnement de Beaubourg prend 40 % du budget hexagonal ; vous voyez ce qu'il reste à se partager !



Mais nous ne restons pas inactifs : je suis adjoint aux Affaires Culturelles et la commission travaille au projet et entretient bien averti le Conseil Régional, le ministère de la Culture, M. Jack Lang, et toutes les instances concernées pour obtenir un financement.

A l'Office de Tourisme de Lannion après le rose, le vert

La Côte de Granit Rose est réputée comme étant l'une des plus belles régions de Bretagne : chaque été y affluent des milliers de touristes venus là pour admirer cette côte aux couleurs si originales, ses plages redoutées propres, pour visiter les nombreux châteaux, églises, pour découvrir un Tregor attachant.

Au cœur de ce secteur : Lannion, carrefour de la Côte de Granit Rose. Il n'est que de regarder la carte pour constater que Lannion est la porte ouverte vers les stations balnéaires : Perros-Guirec, Trégastel, Trébeurden... Mais, c'est une porte à double-battants et l'autre battant donne sur une région moins connue mais tout aussi intéressante : l'intérieur, plus sauvage, moins fréquenté.

LA PROMOTION DE L'INTÉRIEUR

C'est justement vers la promotion de l'intérieur que vont se tourner les efforts de l'Office de Tourisme de Lannion : après le rose, le vert. Des expériences, déjà tentées les années passées, ont montré que les vacanciers (touristes ou autochtones) aspirent de plus en plus à la tranquillité et que la fréquentation des plages ou des corps sont entravés les uns à côté des autres ne représentent plus pour beaucoup la meilleure façon de passer des vacances. Il est plus enrichissant, et plus reposant, de parcourir les routes intérieures afin d'y découvrir des lieux calvaires, des édifices historiques... et la nature.

Un rallye-photo organisé il y a deux ans, des circuits automobiles et pédestres proposés par l'Office de Tourisme l'année dernière ont été des

réussites telles que les organisateurs ont décidé d'accroître leur action dans ce sens. M. Piriou, le nouveau président, et Mme Marrec, l'hotesse-secrétaire, en sont convaincus : "nous sentons que les touristes, sans rejeter les plages où ils ont toujours plaisir à aller car la mer reste un grand élément d'attrait, cherchent autre chose. Nous leur proposons des circuits que nous avons nous-mêmes expérimentés, des visites de châteaux ou nous sommes nous-mêmes allés. Nous voulons apporter à nos visiteurs une information très concrète, qui ne soit pas seulement un texte tiré d'un guide".

12 000 VISITEURS PAR AN

Cette mission-information, c'est quotidiennement que Mme Marrec doit la remplir. Car l'Office de Tourisme, c'est un peu le bureau de renseignements où l'on va pour demander la route pour se rendre à la plage la plus proche, comme les heures d'ouverture des magasins, comme l'adresse d'une banque... Très sollicité, ouvert tous les jours, toute l'année, l'Office de Lannion remplit de nombreux rôles. Celui de l'accueil est le plus visible : Mme Marrec accueille chaque année entre 10 000 et 12 000 personnes ; elle est aidée, pendant l'été, par une hôtesses-trilingue. Il faut ajouter à ces visites au Pavillon du Tourisme les appels téléphoniques, eux aussi très nombreux et le courrier fort abondant pendant toute l'année et plus précisément à l'approche des vacances. De nombreux dépliant et guides sont distribués et envoyés, il n'est pas rare non plus que les Lannionnais eux-mêmes viennent

chercher à l'Office la documentation pour une autre région.

Un service un peu en marge des missions ordinaires d'un Syndicat d'Initiative, c'est la mise à jour d'un fichier des locations disponibles à Lannion. Les hôtesses se contentent de mettre en rapport propriétaires et locataires, dans la mesure des disponibilités, mais sans que des questions de prix interviennent. Ce service, qui est bien sûr bénévole, rend de nombreux services tant aux vacanciers à la recherche d'une location saisonnière qu'aux étudiants, stagiaires du CNET... qui cherchent à se loger à Lannion pour quelque temps.

EN PRISE AVEC LA VIE LOCALE

Cette implantation au plan local, M. Piriou y tient beaucoup : "notre ambition est d'être de plus en plus en contact avec la population locale. Nous sommes déjà le point de liaisons de toutes les associations dont nous avons les adresses en fichier ; nous essayons de nous intéresser à l'ensemble des problèmes lannionnais ; l'Office de Tourisme, par exemple, est très favorable au futur projet du port ; il se fait, le plus souvent possible, le défenseur des monuments à préserver. C'est lui qui est à l'origine de l'opération "Lannion fleurie". Notre but est de faire en sorte d'intégrer le tourisme à la vie locale, ce qui n'est pas évident. Les commerçants, il faut le dire, ne sont pas toujours prêts à jouer le jeu et à comprendre qu'il est de leur intérêt de faire des efforts afin d'offrir une ville accueillante dans tous les domaines.

Lannion, nous l'avons dit, demande à vivre toute l'année et pour cela il faut une animation hors saison. L'Office de Tourisme essaie d'y apporter sa contribution en organisant lui-même des manifestations : le concert de musique Renaissance offert le 25 avril 1981 en l'église de Brelevenez n'est pas prêt d'être oublié par les Lannionnais. D'autres spectacles, organisés en collaboration avec d'autres associations, ont été également des succès.

UN GROUPEMENT D'INTÉRÊT TOURISTIQUE EST NÉ

La promotion de la région en France et à l'étranger n'est pas une des moindres tâches de l'Office de Tourisme ; mais pour cette action, il n'est pas seul et travaille en liaison avec les autres Syndicats d'Initiative. Il vient d'ailleurs de se créer un Groupement d'Intérêt Touristique, présidé par M. Yoncourt, dont une des principales actions consiste à faire connaître la Côte de Granit Rose et le Tregor : envoi de dépliants aux autres syndicats, représentation de la région dans les foires et autres manifestations commerciales, accueil de journalistes, envoi de communiqués de presse... bref tout un programme commun aux différentes stations et villes qui espèrent bien sûr en recueillir les fruits à la saison suivante.

Ce dynamisme est tout à l'honneur des Offices de Tourisme dont la majorité des membres est bénévole. A Lannion, par exemple, seule Mme Marrec est salariée (prise en charge par la mairie, selon une convention qui lie les deux organismes). Les autres paient de leur temps... et de leur personne. La quasi-totalité des ressources provient des adhérents de l'Office de Tourisme, autrement dit les commerçants de la ville.



**Garage
CORRE s.a.**

Route de Perros
22300 LANNION
Tél. 37.45.41

Concessionnaire exclusif

Voitures d'occasion
révisées - garantie

LOCATION DE VEHICULES BOLLORÉ

Chaque mois, Armor-magazine

est en vente à la
MAISON DE LA PRESSE
5, rue G. Pontblanc - LANNION

Les manifestations du Comité des Fêtes en 1982

LES GRAS : Du 20 au 24 février

3 grands bals, les 20, 21 et 23 février.
Un "bal à napa" pour les Anciens, le 22 février en matinée.

Un grand défilé de "la Chanson" le dimanche 21 février (plus de 2 000 participants).

Le "Défilé des Enfants" (1 800 à 2 000 jeunes) le mardi 23 février.

L'animation musicale dans les cafés et restaurants le lundi 22, soir.

La "Noyade de Mallargé" le mercredi 24.

LES FETES D'ÉTÉ ANNUELLES du samedi 7 au mardi 10 août

Avec : gala de "folklore international", le samedi 7.

"Jeux interquartiers" et "bal" sur les quais, le dimanche 8.

Critérium cycliste international, le mardi 10 août.

LA ST JEAN : les samedi 26 et dimanche 27 juin

Deux soirées de folklore : de la danse, des jeux de force...

BOULANGERIE PATISSERIE

SALON DE THE

J.P. GENEST

4, place du Centre - 22300 LANNION - Tél. : 37.43.36

SPECIALITES POUR LUNCH



ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT

K. PECILE

Le spécialiste de la maison personnalisée

Zone Artisanale - B.P. 314
22304 LANNION - Tél. 37.03.32



Run Meno 1982 : la pluie n'est pas encore écartere. Voilà un peu plus d'un an que le maître des lieux est parti, depuis sa disparition, d'autant plus brutale qu'inattendue, on ne parle que de lui, du grand vide qu'il laisse. Lui, c'est le Père Henri Hillion, évêque-abbé des compagnons missionnaires celtiques, association dont le siège est aux Sept-Saints (Le Vieux Marché par Plouaret). Un ermitage où résident maintenant Frère Christophe, moine, et René, nouvel évêque-abbé. Les autres missionnaires sont disséminés en Bretagne et ailleurs. Des missions existent à Nantes, Paris, Marseille. Quant au nombre des sympathisants, le Père Henri l'avait évalué à 30 000 à travers le monde. Les moines de Run Meno y tiennent à ce terme de sympathisant et refusaient celui d'adepte qui les assimilerait à une secte, ce qu'ils ne sont en aucun cas.

L'ARRIVÉE DES COMPAGNONS MISSIONNAIRES

C'est en 1968 que le Père Henri arrive aux Sept-Saints en tant que prieur de l'Ordre de St Colomban. En 1970, il fonde un ordre monastique "pour les temps nouveaux", l'Ordre d'Avallon, non confessionnel. Mais la "confiscation" de cet ordre, quelques années plus tard, amène en 1975 la naissance d'une association cultuelle "des Compagnons missionnaires celtiques" qui se donne pour but d'annoncer l'évangile en utilisant les moyens nécessaires, à savoir : créer des lieux de culte, former des prêtres et des diacres, favoriser la création de communautés de personnes ayant des aspirations missionnaires communes. Une œuvre vaste que le Père Henri accomplit avec simplicité et un total désintéressement. L'ermite de Run Meno, ainsi qu'on l'appelait, avait un pouvoir extraordinaire de communication avec autrui, ce qui explique l'influence spirituelle qu'il exerçait sur beaucoup.

RENÉ, NOUVEL EVÊQUE-ABBÉ

Aujourd'hui, le père Henri a été remplacé. C'est René Glorion son "fils spirituel" qui a été

du, par une assemblée composée d'évêques, de missionnaires, de prêtres, de compagnons et d'électeurs, évêque-abbé, président des compagnons missionnaires celtiques.

La priorité pour René, c'est de sauvegarder l'association : "on aurait pu croire, dit-il, que le décès du Père Henri aurait amené la fin de la mission. Sa personnalité était telle, son rayonnement si grand que nul n'imaginait pouvoir se passer de lui. Aujourd'hui, nous sommes bien décidés à poursuivre son œuvre". Et de poursuivre modestement : "Je me sens très petit, comparé au Père Henri ; c'est difficile de prendre la succession d'un tel personnage".

UNE BRANCHE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Mais au fait, poursuivre quoi ? Quelles sont donc les activités de Compagnons missionnaires celtiques et tout d'abord qui sont-ils ?

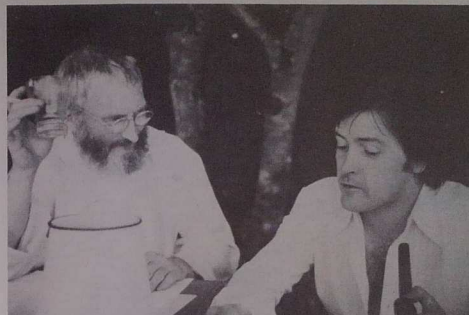
Il faut d'abord préciser que les moines celtiques ont leurs racines dans la tradition druidique. En ce qui concerne leurs lignes apostoliques, et ainsi qu'ils se définissent eux-mêmes, ils sont issus d'une branche de l'église catholique, (du grec catholique, universel), celle fondée par St Pierre lui-même. Fondée historiquement en l'an 36, cette branche est restée fidèle à la foi primitive, fidèle à sa vocation missionnaire, ce qui n'est pas le cas pour d'autres branches qui sont devenues "impérialisantes". Cette domination a eu, entre autres, pour conséquences d'ignorer, lors des conciles dits "œcuméniques", les évêques du patriarcat de St Pierre à Antioche ; ces derniers, ne parlant pas le grec et rien dans leur langage ne pouvant traduire le jargon ecclésiastique employé là-bas, on les écartait purement et simplement.

Bien des siècles ont passé et l'œcuménisme ne s'est toujours pas réalisé. Malgré la volonté de Paul VI de réunir tous les chrétiens, catholiques, romains et orthodoxes n'ont pas réussi à dissiper des malentendus historiques pour que l'église redevenue vraiment Une. Dans l'état actuel des choses, les compagnons missionnaires celtiques sont donc dans l'attente : restant fidèles aux premiers conciles, ceux-ci souhaitent être reconnus officiellement comme étant membres de l'Eglise Universelle, tout en conservant leur personnalité propre. Mais tout le monde n'est pas d'accord : le Père Henri en savait quelque chose, lui qui s'était heurté à l'Evêque de St Brieuc à propos de l'occupation de la chapelle des Sept-Saints. Beau geste en faveur de l'œcuménisme !

RUN MENO CONTINUE

A Run Meno donc, dans la modeste demeure qui les abrite, René et le moine Christophe continuent d'accueillir tous ceux qui veulent venir, soit pour entendre parler de Dieu (et ils sont plus nombreux qu'on ne le croit ceux qui ont soif de spiritualité), et en parler eux-mêmes, et cela en toute liberté, sans être pour autant contraints d'adhérer à un groupe ou d'adopter une doctrine particulière. Ceux qui viennent à Run Meno viennent aussi pour acheter les huiles odorantes pour onction, la spécialité mise au point par le Père Henri dont l'élaboration se poursuit dans le respect de la tradition et en suivant scrupuleusement la formule initiale.

RUN MENO 82



Le Père Henri Hillion avec René Glorion

Chaque dimanche, à 10 h 30, des offices en Breton et en Latin sont célébrés à la chapelle ; ces messes restent dans le canon de la messe ancienne.

Enfin, n'importe qui peut demander un prêtre pour recevoir ou faire donner un sacrement : baptême, mariage, enterrement.

LE RESPECT DE CHACUN

Run Meno, enfin, c'est la liberté d'être soi. Jamais vous n'entendrez un moine celtique par-

ler en termes moralisateurs, jamais il ne vous fera reproche de votre manière de croire. Il y a, ici, le respect de chaque être, le respect de sa liberté que le Père Henri appelait "la liberté des enfants de Dieu". Pas de dynamique de groupe mais un contact individuel qui fait que chacun doit se sentir libre.

Ainsi donc, l'œuvre commencée par le Père Henri est entre de bonnes mains : René, Christophe et les autres se sont engagés à la poursuivre.

ANNE-EDITH POILVET

**DISTILLERIE
WAREGHEM**
— LANNION —
(96) 37.00.08
**TOUTES
LIQUEURS**
**SPECIALITES
BRETONNES**



cma

CONSTRUCTION MODERNE D'ARMOR

Zi rue Chapl'at BP 274 - 22004 ST-BRIEUC tel. 61.41.12

Bon pour recevoir gratuitement et sans engagement notre documentation MAISONS INDIVIDUELLES

NOM _____

ADRESSE _____

Tel. _____

cma, 1^{ère} entreprise régionale de bâtiment, un maximum de garanties : qualité, prix, délais.

LES HUILES ET LA MALADIE

Déjà dans l'Ancien Testament, avec l'épisode de Moïse, le prophète agit, au nom de Dieu, le vide de fabrication des huiles pour onctions. L'usage sacré, les huiles, en a fait un objet pur de l'histoire.

Les huiles de St Christophe, ces onctions de l'ère Méditerranéenne, ont persisté dans l'Eglise (usage du Chrême, huile aromatisée). Il est relativement difficile de trouver la pose : l'huile reposant sur le corps, elle pénètre à travers la structure à diffusion monocellulaire. L'huile (au sein) pénètre avec elle les bienfaits aromatiques. Ce produit très doux, agréable et naturel, convient à tous, petits et grands.

Les différentes huiles odorantes, aromatisées uniquement de fleurs et de plantes, ont été élaborées au Monastère de Run Meno, sous la responsabilité du R.P. Hillion.

Les huiles pour onction ne constituent pas à proprement parler des produits médicamenteux. Ce sont des élaborations faites dans la prière et le souci d'être au Dieu.

Cependant la Bible réclame pour leur fabrication une connaissance profonde des aromates. C'est pourquoi les moines, qui perpétuent cet usage, inclinent à s'occuper avec vigilance attention et au sein d'un sanctuaire.

Les Huiles du Monastère de Run Meno ont été soigneusement testées et pratiquées avant d'être offertes, dignes d'être remises entre les mains des pasteurs et des juges. Elles sont allées la vertu curative et naturelle des aromates, à la vertu sacramentelle de la prière.

Ces huiles peuvent être employées pour toutes sortes de maux. Demander le documentation journal (5 F) envoyé au Monastère de Run Meno, Les Sept-Saints, 22430 Plouaret.

Une association des amis de Henri Hillion est en train de se constituer. Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de l'abbaye de Run Meno - Ermitage des Sept-Saints - 22430 Plouaret.

CONSTRUISEZ SANS INTERMEDIAIRE

C.T.L.

CONSTRUCTION TRADITIONNELLE
du LEGUER

ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT
route de guingamp, saint elivet
22300 LANNION, Tel 9637.02.67

- DEVIS GRATUITS
- PLANS PERSONNALISES
- RECHERCHE DE TERRAINS
- TOUTES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Documentation gratuite sur demande

NOM _____ Prénom _____
Adresse _____ Tél. _____
Terrain à _____

mezzanine
sur salle
à
manège

LANNION ★ FIN

LE RHEU

7 km OUEST DE RENNES

UN ENSEMBLE EXCEPTIONNEL POUR LES ENTREPRISES ET LEUR PERSONNEL

Déjà 2 000 emplois
Une troisième tranche de zone d'activité
25 hectares pour votre implantation
Bien desservi par la R.N. Vannes-Lorient, à quelques minutes de Rennes.
3 lignes d'autobus.

UN CADRE DE VIE DE QUALITE

Un urbanisme exemplaire : écoles, C.E.S., Ecole d'Agriculture.
Equipements sportifs
Un nouveau centre bourg en cours de réalisation.
Une politique active et de qualité pour les logements, accession à la propriété et locatifs

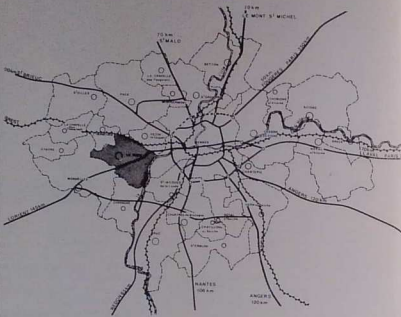
LE RHEU UNE CITE DYNAMIQUE

Pourquoi ne réaliserions nous pas votre implantation ensemble ?

Pour tous renseignements :

MAIRIE de LE RHEU
35650 LE RHEU
Tél. : (99) 60.71.31

LE RHEU



Entreprise agréée en Pompes à chaleur et à l'Agence Economie d'Energie

CHAUFFAGE - SANITAIRE

Gérard Forgerais

35, allée du Chêne-Vert
35650 LE RHEU - Tél. : 60.77.08
Installateur CHAÎNE-GAZ

LE RHEU

Une commune avec une âme

Située à 8 km de Rennes, la commune du Rheu (5 100 habitants en 1981) suit un développement qui mérite que l'on s'y attarde. Loin d'être une commune-dortoir, le Rheu a su trouver un équilibre qui lui permet d'affirmer une personnalité que les années à venir continueront de démentir.

Tout a commencé aux Landés d'Apière, le long de l'axe routier Rennes-Lorient avec une zone d'activités de 30 ha. Aujourd'hui, 50 entreprises y emploient environ 2 000 personnes. Cette zone a été, en quelque sorte, le détonateur : à partir de là, et grâce aux emplois créés, le Rheu a pu penser à son développement : le bourg, situé en retrait de la zone, a pris corps : des logements se sont cons-

truits, des équipements ont été réalisés... En 1965, ce fut le rattachement de Moigne dont les quelque 250 habitants sont devenus Rheuois... Bref, la municipalité s'est lancée dans toute une série d'opérations destinées à faire du Rheu une commune à part entière, dotée des moyens nécessaires à son épanouissement et à son indépendance. Avec Jean Auvergne, maire, avec Mme Missoumier, adjointe à l'enseignement, M. Pataud, adjoint aux finances, M. Cardon, adjoint à l'aménagement rural, M. Giboure, adjoint aux sports et loisirs, M. J.C. Terrasson, adjoint au développement économique et Mme J. Simon, adjointe aux questions sociales, nous faisons le point.

UN EFFORT EN MATIERE D'EQUIPEMENTS

A.M. - Comment réussissez-vous à vous singulariser face à votre grande voisine, Rennes ?
Ce qu'il faut chercher, c'est la complémentarité : il y a, c'est évident, des équipements qui ne peuvent être du ressort que d'une grande ville. Le problème, c'est d'essayer d'offrir aux gens un cadre de vie qui les incite à rester chez eux et à n'aller à Rennes que par nécessité. Pour y arriver, il faut tout un environnement : des équipements, des logements, une vie associative.

A.M. - En matière d'équipements, vous avez fait un gros effort ?

C'est vrai, nous estimons que nous avons un niveau tout à fait satisfaisant en comparaison d'autres communes de l'importance de la nôtre. Nous avons d'ailleurs des projets : actuellement, un complexe sportif en construction (salle couverte et terrains de plein air). Pour l'instant, une salle couverte et deux salles d'entraînement sont réalisées. Une fois terminée, l'ensemble réparti sur 15 ha comprendra, outre le gymnase, des terrains de football, de rugby, des terrains d'entraînement. Il nous restera ensuite à remplacer les solutions de fortune : en effet, nous avons utilisé des terrains de réserve foncière pour faire des terrains de football et de rugby. Il faut maintenant transformer ces équipements provisoires en équipements définitifs : à très court terme, nous envisageons de faire un terrain de football, un de rugby et un de tennis en stabilisé. Ensuite, nous aurons à faire une belle salle couverte qui sera polyvalente car pour l'instant, nous manquons de grande salle pour accueillir des activités de toutes sortes. Dans le domaine socio-culturel, nous voulons réhabiliter une ancienne ferme pour en faire un foyer de jeunes, une bibliothèque, une salle de danse, un club de personnes âgées.

UNE VIE ASSOCIATIVE DENSE

A.M. - Beaucoup d'équipements mais beaucoup d'associations aussi ?

Le Rheu possède une vie associative dense : l'association sportive compte 11 200 licenciés



Un complexe sportif en construction



repartis dans 11 sections. Au niveau qualitatif, nous sommes bien placés : l'équipe de rugby évolue en division régionale et espère accéder à la Nationale III. En football, nous avons une équipe qui joue en DSR ; en basket, l'équipe masculine joue en championnat de Bretagne, l'équipe féminine en Nationale III. Il y a du tennis, de l'haltérophilie, du judo, de la pétanque... Un fait significatif : nous allons participer au trophée de la ville la plus sportive de Bretagne.

En socio-culturel, il y a une trentaine d'activités parmi lesquelles de la musique, de la danse, une fanfare, des scouts, des maïnettes, un comité de jumelage, un comité des fêtes...

A.M. - D'où vient cette prolifération d'associations ?

Tout d'abord, la population du Rheu est très jeune et il est normal que toute cette énergie se dépense dans de multiples activités. De plus, il y a, de la part de la municipalité, une volonté de favoriser la vie associative par la mise à leur disposition de locaux, de personnel (nous avons une équipe d'employés qui participent largement à la mise en œuvre des activités) et par une politique de subventions non négligeable.

LE REVERS DE LA MÉDAILLE : LES IMPÔTS

A.M. - Equipements, subventions : cela doit se traduire par une lourde imposition ?

Oui. D'une part, cela se traduit par un endettement très lourd : au niveau départemental, Le Rheu est en tête de l'endettement par habitant.

D'autre part, la pression fiscale, au plan local, est importante ; mais ce qu'il faut voir, c'est si l'argent des contribuables sert à quelque chose ou, les équipements sont là pour prouver que cet argent est utilisé à bon escient.

Dans ce volume d'impôts, la part payée par les entreprises représente environ 60 % ; grâce à la zone d'activités, nous avons des ressources fiscales non négligeables.

30 HA DE ZONE D'ACTIVITES

A.M. - La zone d'activités est bien remplie : y a-t-il des possibilités d'extension ?

La zone fait actuellement environ 30 ha mais nous prévoyons d'équiper environ 25 ha dans les 10 ans qui viennent, en prolongement de la zone actuelle sur la route de Lorient.

A.M. - Des Rennais viennent travailler au Rheu. Inversement, des Rheuois vont travailler à Rennes. Cela n'est-il pas sans poser des problèmes de transport ?

Depuis le mois de septembre, il existe un Syndicat intercommunal de Transports (le SIT-CAR) qui regroupe 20 communes et qui a mis en place des lignes en quantité et en qualité telles que l'on peut dire que le problème des transports est quasi-résolu. Un exemple : avec le système

LES ECOLES
DU RHEU

Enseignement primaire : 3 écoles maternelles (Moigné, La Gabillois et Ste Marie) ; 3 écoles du premier degré (Moigné, La Gabillois et Ste Marie) - Total des élèves : 535.
Enseignement secondaire : un collège public - 716 élèves.
Enseignement agricole : un lycée mixte (regroupement des lycées rennais de Coëllogon et des Trois Croix) - 800 élèves.
Un groupe scolaire de 6 classes primaires devait s'ouvrir à la rentrée 1982. Il remplacera en partie les classes préfabriquées de La Gabillois.

LE JUMELAGE
LE RHEU-GASBRUNN

Depuis 1978, Le Rheu est jumelé avec une commune bavaroise : Gasbrunn-Neukeferloh. Cette union, scellée par un acte officiel signé par les maires des deux cités, a débouché sur plusieurs rencontres, notamment sportives. Par ailleurs, des échanges au niveau scolaire ont eu lieu. De ce jumelage, sont nées de nombreuses amitiés que les années prochaines auront pour tâche de consolider.



MOIGNÉ

Situé de l'autre côté des Landes d'Apigné, le petit village de Moigné (250 habitants) a été rattaché à la commune du Rheu en 1965. Cette fusion a eu pour conséquence de donner à Moigné des équipements qu'il n'aurait pas été capable de financer seul : un lotissement, une école, une salle des fêtes, un terrain de sports, et même un commerce. Grâce à cela et grâce à une volonté de faire passer le facteur humain avant le facteur de rentabilité, Moigné a pu conserver toute sa personnalité.



Des rue personnalisées



Un logement-foyer pour les anciens

QUELQUES EQUIPEMENTS



Ecole



Maison des clubs



Salle omnisports

des tickets, un trajet Rennes-Le Rheu coûte 1.60 F. Bien évidemment, des tarifs exceptionnels engendrent un déficit que les communes devront en partie résorber. Mais cette création de lignes régulières est certainement l'un des événements les plus marquants de l'agglomération rennaise depuis une dizaine d'années.

LA RESTRUCTURATION DU BOURG

A.M. - Autre événement marquant : l'ouverture d'un super-marché. Le Rheu est vraiment pauvre en équipement commercial ?

C'est une question à laquelle nous travaillons sérieusement depuis quelque temps, mais il faut dire que nous avons été entraînés depuis plusieurs années dans des opérations de lotissements qui ont relégué les autres problèmes à un rang secondaire. De plus, la restructuration d'un bourg, telle que nous la voulons, demande du temps : appropriation de bâtiments, problèmes de maîtrise foncière... Des études étaient en cours depuis longtemps : elles ne font qu'aboutir. La création de ce magasin était très attendue.

A.M. - En fait, il s'agit là d'une étape menée dans le cadre d'une opération plus globale : la restructuration du bourg. Pouvez-vous nous en parler ?

C'est une opération commencée réellement il y a 2 ans et qui consiste à reorganiser le bourg. Cela a débuté par une opération de curetage avec la démolition d'une maison à l'emplacement de laquelle il y a maintenant un magasin. La 2ème opération a consisté à faire le secteur de la poste où l'on a réalisé une opération d'accession à la propriété de 30 logements. 3ème opération : le supermarché. Après, nous allons commencer un chantier de 36 logements et 10 commerces. Nous prévoyons qu'il y aura dans le centre-bourg, dans les cinq ans à venir, 108 logements collectifs. Dans ce centre-bourg également, il faut signaler l'aménagement prochain de la ferme Plessis ou ferme de La Née dont nous avons parlé et qui va être utilisée en centre culturel.

LOGEMENT : ENCORE DES PROJETS

A.M. - Vous semblez vous attacher à mener une politique active en matière de logement ?

Les études montrent que si nous ne faisons pas un effort, nous aurons un déficit de logements ; dans le District de Rennes, il y a donc un marché. C'est vrai qu'il n'est pas toujours possible d'adapter les finances aux besoins en logement mais en ce qui concerne la commune, nous essayons d'avoir des programmes de lotissements qui sortent régulièrement. Puisque nous parlons logement, nous voudrions signaler que nous faisons, au Rheu, un effort pour le développement du logement localif : nous sommes certainement l'une des communes du secteur Ouest qui a fait le plus d'efforts pour accueillir des logements localifs.

A.M. - Le mot de la fin : quelle est l'ambition du maire du Rheu pour sa commune ?

Que le Rheu ait un caractère un tant soit peu communautaire, et que malgré la diversité d'origine de ses habitants actifs cette petite ville puisse montrer qu'elle a une âme.

Société ARMORICAINE de Canalisations

1, avenue du Chêne-Vert - 35650 LE RHEU - Tél. : (99) 60.81.44

- Adduction d'eau
- Assainissement
- Drainage

ENSEIGNES DE MAGASINS

BUREAUX USINES

NEON METAL PLASTIQUE

APPELEZ LE : (99) 64.17.51

Un Technico-commercial vous rendra visite Devis-Projets gratuits

Z.A.C. LE RHEU - 35650 RENNES

TELEDISTRIBUTION - PARATONNERRES - AUDIOVISUEL - TELEVISION

G. QUESTAIGNE

Allée du Chêne Vert - 35650 LE RHEU - Cidex 2 ter
Téléphone : 60.72.32

LE RHEU
FIN

LE FESTIVAL DE NANTES

La Ville de Nantes est sans doute la seule qui connaisse un véritable festival pendant deux mois avec trois points forts :

- LE 1^{er} FESTIVAL COMMERCIAL du 27 février au 13 mars.
- LA MI-CARÈME du 17 au 21 mars.
- LA FOIRE INTERNATIONALE du 9 au 19 avril.

RECITAL UNIQUE DE BARBARA - En ouverture, Barbara donnera un unique récital le jeudi 4 février, 21 h, à l'Auditorium - Conservatoire de la Beaulieu.

LES REINES DE NANTES - Les candidates ont jusqu'au 13 février pour se faire inscrire au Comité des Fêtes (Centre Neptune, Nantes, Tél. 47 11 44, poste 221). Conditions : être âgées de plus de 18 ans et de moins de 25 ans ; être célibataires, sans charge familiale ;

habiter Nantes ou l'agglomération. Elles seront réunies le dimanche matin 21 février au club Pernod, rue du Roi Albert, afin que 15 d'entre elles soient choisies pour être présentées lors de la Nuit Royale.

LE 1^{er} FESTIVAL COMMERCIAL - Reprise sous un autre nom et selon une formule inédite de la traditionnelle "Quinzaine Commerciale". Beaucoup d'idées, de surprises... une manifestation à ne pas manquer, nos lecteurs ne le regretteront pas. Nous leur laissons la surprise de découvrir ce Festival Commercial qui se déroulera du 27 février au 13 mars.

LA "NUIT ROYALE" se déroulera au Palais des Sports de la Beaulieu, à 21 h, le vendredi 26 février avec la participation de Patrick Sébastien et Enrico Macias. Au cours de la

"Nuit Royale", le public élira, parmi les 15 sélectionnées, les trois reines de Nantes 1982.



Enrico Macias (ph. Tremas)
(Dans notre prochain n° - le carnaval, la mi-carême, la foire).

La vie à REZÉ

Guide 1982-1983 de Rezé

Courant mars, la seconde édition du "Guide de Rezé" sera à la disposition de tous les habitants de la commune.

C'est une retouche complète du premier édité l'année dernière, tant par le format que par le contenu. Le chapitre "Services" est augmenté, une carte de la ville y a trouvé place.

Piscine - Les Services Municipaux viennent de procéder à l'installation de sèche-cheveux (3 pour les hommes et 3 pour les femmes) à des hauteurs différentes afin que les scolaires puissent aussi en bénéficier.

L'équipement s'est aussi enrichi d'une sonorisation.

Ecole de cyclisme

La "Pédale Rezéenne" vient d'ouvrir une école de cyclisme s'adressant aux jeunes rezéens de 10 à 14 ans. Ils y recevront tous les conseils utiles sous la direction de Jean-Maurice Hille-reau, moniteur diplômé de la "F.F.C."

Lorsque l'électronucléaire divise...

La majorité socialiste du Conseil Municipal a réaffirmé son hostilité à la construction d'une centrale électronucléaire au Pellerin ; par contre, le Groupe Communiste a revu sa position et dans une déclaration a affirmé : "Nous sommes des partisans résolus de la diversification de l'approvisionnement énergétique. C'est pourquoi, nous sommes partisans du nucléaire. La sécurité pour les populations environnantes pouvant être garantie, le débat n'est plus de savoir si la centrale doit être construite à tel endroit, mais bien de savoir si la Basse-Loire doit vivre. Pour nous, la réponse est claire : il faut une centrale nucléaire en Basse-Loire".

En effet, on ne peut être plus clair...

Archéologie : une première en France - Différentes opérations de construction dans le quartier de "Saint Lupien" ont permis de confirmer l'intérêt archéologique de ce secteur.

Désormais, dans les zones sensibles, le dépôt d'une demande de certificat d'urbanisme entraîne ipso-facto l'obligation pour un propriétaire d'autoriser les archéologues dûment accrédités à mener toutes les recherches nécessaires sur son terrain. C'est une première en France.

Une telle opération pilote devrait entraîner un minimum de gêne pour tous, en favorisant les investigations de Rezé vers ses origines.

PARCS ET JARDINS

Préparer le printemps

La Bretagne est un immense jardin qui prend souvent visage de parc : la nature est toujours proche du Breton qui la comprend parce qu'il l'aime. C'est dire qu'il va être à l'ouvrage en ces mois de février et de mars qui sont déterminants pour l'ordonnement de l'année verte. Comme nous le faisons désormais périodiquement, nous vous livrons quelques conseils pour que votre jardin ou votre parc soit fin prêt pour le grand renouveau végétal du printemps... Et n'oubliez pas ceux qui facilitent tant la tâche : de la bineuse au motoculteur, tous ces outils qu'il convient de bien préparer.

ARBRES D'ORNEMENT

Bécher les massifs d'arbres et les arbustes, lors de la taille est faite.

Tailler les arbustes en rideaux, haies, pyramides, etc., tels que Buis, Fusains, Lierres, Troènes. Tailler court les arbres qui fleurissent sur le bois de l'année, tels que Baguenaudier, Bignonia, Buddleia, Caryopteris, Sureau, Symphoricarpe, Tamaris, Cearothus, etc. Mais ne taillez pas les Deutzia, Seringas, Forsythia, Boule-de-Neige, Berberis, Weigela, etc., qui fleurissent sur le bois de l'année précédente. Vous les taillerez seulement après leur floraison.

Planter les arbustes à feuilles caduques et préparer la plantation des arbustes de terre de bruyère. Les arbres à feuilles caduques qui n'ont pu être plantés à l'automne, peuvent être plantés en février, après les gelées.

ARBRES FRUITIERS

Planter les arbres qui n'ont pu être plantés à l'automne. L'époque est favorable pour la plantation dans les terres humides, fortes ou trop froides.

GAZONS

Découper au cordeau les bordures de gazon qui sont à conserver. Bécher les pelouses que l'on désire refaire ; ensemencher, terreauter. Détruire les mousses, prêles, joncs.



VENTE DETAIL DE TOUS VEGETAUX ROSIERS - ARBRES FRUITIERS ET D'ORNEMENT

J.-B. COTEL

Pépinières LAGULLEE
12, boulevard de Metz - RENNES
Tél. : (99) 36.36.16
Ouvert tous les jours sauf le dimanche

Au "Centre-Expos"

BIERE D'AUJOURD'HUI, BIERE DE TOUJOURS

Exposition créée par l'Union Générale de la Brasserie Française. Résultat d'une étude approfondie sur le "métier de brasseur", cette exposition tend à familiariser le visiteur avec un passé encore proche et permet d'expliquer des coutumes conservées jusqu'à nos jours. (Du 1^{er} au 27 février).

LES TRANSPORTS A TRAVERS LES AGES

Le thème de la Mi-Carême étant "Les transports à travers les âges", le Comité des Fêtes de Nantes, en collaboration avec la "C.C.C.I. de Nantes", a mis sur pied une exposition sur les transports en général mais aussi transports insolites et humoristiques. Un "voyage dans le temps" avec sa part de rêve... (Du 8 au 21 mars).

(Palais de la Bourse, place du Commerce).

Et au Centre Culturel Graslin

ECOLE DE CARDIFF

Exposition co-réalisée avec l'Ecole des Beaux-Arts de Nantes sur les tendances qui animent actuellement les membres de cette école et ceux de l'Ecole des Beaux-Arts de Cardiff. (5 février au 7 mars 1982, Centre Culturel Graslin, rue Lekain, 10 h à 22 h).

ACADEMIE DE BRETAGNE

Concours de Nouvelles Inédites - Pour la 3ème année, l'Académie de Bretagne, en collaboration avec l'Office de Tourisme, organise un concours de nouvelles inédites, sujet libre. Le texte ne doit pas dépasser 10 pages dactylographiées (double interligne). Chaque envoi doit comprendre 5 exemplaires, ils ne seront pas rendus. Deux prix seront décernés, l'un de 1 000 F, l'autre de 500 F. Les deux textes retenus seront publiés dans les "Cahiers de l'Académie de Bretagne". Envoi avant le 15 février à l'O.T.-S.I., B.P. 160, 44005 Nantes Cedex.

A l'O.M.C. de Rezé

- CONCERT DE JAZZ avec Daniel Humair, Henri Texier et François Jeanneau. En collaboration avec la Maison des Jeunes de Rezé (6 février - 20 h 45 - Théâtre Municipal).
- CHANSONS avec Claire et Pascal Grenier : Humour, tendresse, poésie mais aussi révolte (19 février - 20 h 45 - Théâtre Municipal).
- DANSE CONTEMPORAINE avec le Théâtre du Silence : le génie de l'utilisation de l'espace (23 février - 20 h 45 - Théâtre Municipal).
- ARTHUR RIMBAUD par le Théâtre de l'Utopie : lecture spectacle (présentation d'une saison en enfer et autres textes) - (5 mars - 20 h 45 - Maison des Jeunes).

BULLETIN D'ABONNEMENT

à découper ou à recopier et à renvoyer

7, Pont Saint-Jacques - B.P. 123
22400 LAMBALLE

M
Profession
Adresse

GUY PODEVIN

souscrit à un abonnement d'un an à «ARMOR magazine» à partir du mois de
- et verse 83,20 F t.t.c. (ordinaire) ou 200 F (soutien) par :
- chèque bancaire
- chèque postal
- virement au C.C.P. Armor 2691 - 70 Y Rennes
* Rayer les mentions inutiles.



En Corrèze, "Pays Vert" Le Jardin Occitan

Pour votre Jardin
Plantez en toute sécurité
Garantie totale 2 ans

pour une sélection rigoureuse de plantes d'ornements : (arbres, arbustes, conifères, plantes pour haies, etc...)



Comparez nos prix !
Vous serez surpris !
(Echange gratuit en cas de non-reprise).
Expédition gratuite dans toute la France

Nom :
Adresse :
désire recevoir votre sélection et votre tarif. à retourner à
Le Jardin Occitan 19310 SAINT-ROBERT

TABLES DE MER — RELAIS Océan

LA BAULE
HOTEL HELIOS
BELLE-ILE-EN-MER
GOLUPHAR - LE CARDINAL
CASTELARA
BENODET
LE MONAIE
HOTEL DE LA MARINE
BILLES-POINTE DE PEN LAN
Hôte-restaurant "LE SÉLÉAN"
BINIC
BREHAT (île de)
CAMARET
HOTEL DE FRANCE
CARNAC
LE DIANA
CONCARNEAU
HOTEL DES SABLES BLANCS
CROISIC (LE)
ERQUY
QUADEL
AUBERGE DU POUILLON
JLE D'ARZ
VISCALÉ
JLE DE GROIX
HOTEL DE LA MARINE
TY MAD
JLE DE RE
L'AMIRAL
PERROS-GUIREC
LES FEUX DES ILES
PLOGOFF - POINTE DU RAZ
LA VILLE DYS
PLOMODIERN
L'ODASS

PLOUHA-BREHEC
HOTEL DE LA PLAGE
PORT-MANECH
HOTEL DU PORT
QUIBERON
BEAU RIVAGE
HOTEL DE LA PLAGE
SAINT ANNE LA PALUD
HOTEL DE LA PLAGE
SAINT-MALO
HOTEL DE LA DIOLE
HOTEL DES AMBASSADEURS
HOTEL JACQUES CARTIER
SAINT-MALO

HISTELLERIE DE LA GROITTE AUX FEES
LE CAF HORN
HOTEL DU PORT
SAINT-MALO - PARAMÉ
SURCOUF
SAINT-MALO - ST-SERVAN
HOTEL DE LA PLAGE
SAINT-QUAY-PORTRIEUX
GRAND HOTEL DE LA PLAGE
TRINITE S'IMER
LE ROUJIC

LES BONNES CRÊPÉRIES

REC-SUR-BELON
MACHINES A CREPES
REDDON
LE CLOS ST MARTIN
CHEREPRE GALLO
TREGUIER
CREPERIE DU CLOître

VAL ANDRÉ (LE)
CREPERIE GALLO
TREGUIER
CREPERIE DU CLOître



CAFES

BRULERIE DE CORNOUAILLE
BRULERIE DU LEON
BRULERIE PILLÉ
CAFES ANDRÉ
BRULERIE JOURNAUD

AU SERVICE DE L'HOTELLERIE RESTAURATION

FOURNITURES HOTELIERE
Linge pour la restauration et l'hôtellerie
Papier, rôtisseries, etc.

CONSTRUCTEUR INSTALLATEUR
Tous systèmes de sécurité
Kerwell - Route de Fougères - B.P. 4 - 29118 BIENNETOT

LES CAVES BRETONNES

4 29 BREST
PIERRE JESTIN et FILS
CORAY
CAVES PIERRE LE BAS
56 LOBIENT
LES VINS ARDIBA
VANNES
LA PRISON DES VINS

BISTROTS D'AMBIANCE

35400 SAINT-MALO
LIBERTY, bar snack, consommations de 14 chose

TABLES RECOMMANDÉES

CÔTES-DU-NORD

DINAN
RELAIS CORSICAIRE
LANVIGNON
HOTEL KAN AN OULI
LEZARDRIEUX
BAR RESTAURANT DU TREUX
MENDRIGNAC
HOTEL REST DE L'UNIVERS
PAIMPOL
LA COÛTRADE
BAR RESTAURANT DU TREUX
SAINT-SUR-MER
LE CRENE VERT
PLURIEUX
LA VIELLE AUBERGE
SAINT-BRIEUC
TYO ASSÉTY

ST-LAURENT-DE-LA-MER

LE PRONTANA
TREGUIER
AUBERGE DU TRESOR
ESTUAIRE
AUBERIE
LA TETE DE VEAU
BRESE
LA TETE DE VEAU
QUIMPER
LA TRANVAAL
RESTAURANT LE PARISIEN
LA ROTONDE
RESTAURANT LE PARISIEN

FINISTERE

AUDIERNE
MANSIEUX
LA TETE DE VEAU
QUIMPER
LA TRANVAAL
RESTAURANT LE PARISIEN
LA ROTONDE
RESTAURANT LE PARISIEN

ILLE-ET-VILAINE

CESSON-SEVIGNE
GERMINAL
COMBOURG
HOTEL DU LAC
LE RHEU
LE PONT CAWONE
REDDON
HOTEL DE LA GARE
LA THERSE
RENNES
LA VILLA ALICE
SAINT MALO
HOTEL DE LA PORTE ST PIERRE

PRODUITS GASTRONOMIQUES

SALAISONS
SEIN, spécialités de la charcuterie traditionnelle
SPECIALITES DE BRETAGNE
FROMAGES - PRODUITS LAITIERS
LAITERIE TRIBALLAT
SEI MARIN
GEORGES BOURDIC
POISSONS - MAREE
GUYOU DOUTHER
ALBERT ET FILS
COTEAUX DU LAYON
PIERRE JESTIN et FILS
CORAY
CAVES PIERRE LE BAS
56 LOBIENT
LES VINS ARDIBA
VANNES
LA PRISON DES VINS

POISSON FUME
Sole, aiglemoine, éponge, conglomérat
CIDRE/FINE BRETAGNE
PRODUCTION LOUIS RASON
COTTE DE BISSAC
CRUSTACES
LES VIVRES D'AUDIERNE
GAILLAC
BAE LEXE & FILS
CHATEAU NEUF-DU-PAPPE
DOMAINE DE MONI-REDDON
COTES DU RHONE
CARANNE
ST-JOSEPH
BANDOL
MOLIN DES CUSTES
COTES-DE-PROVENCE
CHATEAU MENTONNE
DOMAINE DE LA BERNARDINE

LAURENT
BOUGUENAIS
RESTAURANT DE L'AEROPORT
NANTES
LA VIGNE
MORBIHAN
BELLE-ILE-EN-MER
RESTAURANT TRELZ GUEN
CARNAC
L'ANN REZ
GOURIN
HOTEL DE CORNOUAILLE
L'HYPOCAMPE
L'ASSIETTE DE FRUITS DE MER
MUZILLAC
AUBERGE DE PEN MEUR
SARZEAU
L'ECOLIER

LE VIGNOBLE «BRETON»

CHINON
GUYOU DOUTHER
ALBERT ET FILS
COTEAUX DU LAYON
PIERRE JESTIN et FILS
CORAY
CAVES PIERRE LE BAS
56 LOBIENT
LES VINS ARDIBA
VANNES
LA PRISON DES VINS

GAILLAC
BAE LEXE & FILS
CHATEAU NEUF-DU-PAPPE
DOMAINE DE MONI-REDDON
COTES DU RHONE
CARANNE
ST-JOSEPH
BANDOL
MOLIN DES CUSTES
COTES-DE-PROVENCE
CHATEAU MENTONNE
DOMAINE DE LA BERNARDINE

LAURENT
BOUGUENAIS
RESTAURANT DE L'AEROPORT
NANTES
LA VIGNE
MORBIHAN
BELLE-ILE-EN-MER
RESTAURANT TRELZ GUEN
CARNAC
L'ANN REZ
GOURIN
HOTEL DE CORNOUAILLE
L'HYPOCAMPE
L'ASSIETTE DE FRUITS DE MER
MUZILLAC
AUBERGE DE PEN MEUR
SARZEAU
L'ECOLIER

VIE LOCALE

le CMB l'anime

Animer la vie locale, c'est aujourd'hui l'ambition de tous les responsables élus. C'est aussi, depuis toujours, la volonté du CMB.

Il y prend effectivement une part importante, grâce aux hommes et aux femmes qui animent ses 317 caisses et qui partagent une même ambition : participer à l'amélioration du cadre et des conditions de la vie quotidienne dans tous les domaines.

Avec les 4000 Administrateurs élus par les sociétaires, ils donnent de leur temps personnel et mettent leurs connaissances au service des activités locales dans tous les domaines. C'est à travers eux que chaque caisse est proche des associations qui l'entourent, les aide à se créer et à grandir, leur rend des services, les informe, les conseille.

Cette présence quotidienne explique qu'en Bretagne 12000 associations aient un compte CMB.



L'ESPRIT D'EQUIPE FAIT AVANCER LES BONNES IDEES.
Crédit Mutuel de Bretagne